



PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS AU MENU CET AUTOMNE

PAGES 2 ET 10

Nouveaux programmes 2018-2023



PAGES 3-12-13

GRANDES CULTURES
 Dépistage des
 insectes de sol :
 mieux vaut tard
 que jamais!



PAGES 6-7

**Félicitations
 aux Jeunes
 éleveurs 2018**



PAGES 8-9

Mahindra
 LE TRACTEUR LE
 PLUS ROBUSTE
 SUR TERRE

7 ANS
 SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR
GARANTIE



Lessard MÉCANIQUE

Michel Lessard, prop.
 Tél. et fax: 418 228-2232
 Cell.: 418 313-2232

1025, 187^e Rue (coin boul. Lacroix)
 Saint-Georges



Journées partenaires en production laitière

Producteurs laitiers : qu'est-ce que l'avenir vous réserve?

Alexandre LANDRY
Agronome

Conseiller sectoriel en productions animales



Producteurs laitiers, vous êtes conviés à participer aux Journées partenaires en production laitière 2018. La formule brunch suivie de conférences est maintenue, comme par les années passées. Afin de permettre à un maximum de producteurs de participer à cette activité, elle sera présentée à deux reprises dans la région, soit le mercredi 21 novembre au Centre récréatif de Saint-Henri et le jeudi 22 novembre à l'Hôtel Le Journal Resto-Bar à Saint-Joseph-de-Beauce.

Cette année, les conférences traiteront des sujets suivants :

- Réalités des travailleurs étrangers sur les fermes laitières, par Karine Phaneuf, conseillère en ressources humaines, Centre d'emploi agricole de la

Chaudière-Appalaches;

- La manipulation des animaux, par le Dr Frédéric Tremblay, m.v., Bureau vétérinaire de Sainte-Marie;
- Une ferme de 50 kg/jr est-ce toujours possible?, par Michel Vaudreuil, agronome, Centre multi-conseils agricoles.

Ces journées sont rendues possibles grâce à la collaboration du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), des groupes-conseils agricoles Québec-Beauce, de Valacta et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Le comité organisateur invite les producteurs laitiers à participer en grand nombre à cet événement portant sur des sujets pertinents et d'actualité liés à leur domaine d'activités.

INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire de deux façons :

- Option 1 : en ligne au www.lepointdevente.com/billets/journeeslait2018
- Option 2 : Par la poste ou en personne

Pour ce faire, remplissez et transmettez le coupon d'inscription, bientôt disponible dans le calendrier des événements au www.mapaq.gouv.qc.ca/



(Photo : MAPAQ)

chaudiereappalaches, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du Colloque en production laitière :

- à votre agent Valacta ou à votre conseiller du CIAQ ou

• au MAPAQ à l'adresse suivante :
Mme Kelly Bégin

MAPAQ - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
675, route Cameron, bureau 100
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7

La date limite d'inscription est le 9 novembre 2018. Le coût est de 25 \$ pour un producteur ou un étudiant et de 40 \$ pour un intervenant. Sans inscription, le coût sera de 35 \$ pour un producteur ou un étudiant et de 50 \$ pour un intervenant, payable sur place le matin de l'événement.

Au plaisir de vous y rencontrer!

RUBRIQUES

AGROENVIRONNEMENT	3
AGROTOUTISME	18-19
CALENDRIER DES ACTIVITÉS	13
ÉVÉNEMENTS	2-10
GRANDES CULTURES	6-7-15
HORTICULTURE	14
PRODUCTIONS ANIMALES	4
PRODUCTION OVINE	5
RECONNAISSANCE	8-9
SERVICES-CONSEILS	12-13

VISION Agricole
CHAUDIÈRE-APPALACHES

Publié quatre fois par année, en mars, juin, septembre et décembre par Icimédias inc. Les bureaux des Éditions Chaudet sont situés au 710, 98^e Rue à Saint-Georges, Québec, G5Y 8G1.

L'ÉQUIPE :

Claudia Fortin	ag. d'information, coordonnatrice
Lilianne Patry	infographiste
Jessica Lacasse	infographiste
Peggy Lacasse	conseillère publicitaire

Téléphone (rédaction) : 418 386-8116, poste 1528

Téléphone (publicité) : 418 228-8858, poste 210

Abonnement ou information : vision@mapaq.gouv.qc.ca

Photographies en une :

MAPAQ
Éric Labonté, MAPAQ
Line Bilodeau, MAPAQ
Courtoisie André Labonté

PUBLICITÉ

Saint-Georges : 418 228-8858

COPYRIGHT

Tous droits réservés sur les textes et les photos. Les articles sont la responsabilité exclusive des auteurs.

Le Colloque bœuf, c'est payant !

Alexandre LANDRY
Agronome

Conseiller sectoriel en productions animales

Le Colloque bœuf sera de retour au Centre Caztel de Sainte-Marie cet automne, le mercredi 28 novembre 2018. En plus des conférences techniques et économiques présentées, plusieurs informations seront transmises concernant les programmes d'aide financière qui seront accessibles pour vos projets. À ne pas manquer!

En plus des conférences, plusieurs kiosques d'information animés par divers intervenants du milieu agricole liés au secteur des bovins vous seront proposés. Parmi ceux-ci, un kiosque du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour vous informer des aides financières disponibles pour vous.

L'événement est de retour avec une programmation actualisée. Venez en apprendre davantage sur le transfert d'entreprise avec M. Marc-Ange

Doyon, fiscaliste d'expérience, du Service de comptabilité et de fiscalité de Chaudière-Appalaches. Il sera aussi possible de mieux comprendre les possibilités offertes par les aménagements alternatifs, ainsi que les aides financières qui s'y rattachent en compagnie de Mme Nathalie Côté des Producteurs bovins du Québec et de Mme Nathalie Laroche du MAPAQ. De plus, l'entreprise Zoétis viendra nous entretenir sur le soin à apporter à vos veaux de la naissance au sevrage. Enfin, un témoignage sera livré par M. William Lemelin sur la relève agricole : venez-vous en inspirer pour mieux analyser vos projets d'entreprise.

Le Colloque bœuf est une réussite année après année et répond aux besoins des participants. L'an dernier, 85 personnes se sont déplacées, provenant des quatre coins de la région pour entendre les différents conférenciers. Le taux de satisfaction globale de l'événement a été de 94 %.

Le comité organisateur est fier de planifier et de mettre en œuvre cet événement pour la clientèle de la Chaudière-Appalaches et des régions avois-



(Photo : Étienne Boucher, MAPAQ)

nantes. Voilà une excellente occasion pour alimenter vos projets, poser vos questions et discuter entre producteurs et intervenants.

Pour vous inscrire, surveillez le calendrier des événements du MAPAQ à l'adresse suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches. Dans les prochaines semaines, toutes les modalités d'inscription s'y retrouveront. À suivre!

Pour de plus amples renseignements ou pour un soutien lors de votre inscription, vous pouvez communiquer avec Alexandre Landry au 418 386-8116, poste 1531.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Nomination

Mme Johanne Martel, directrice régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), est heureuse d'annoncer la nomination de M. Bruno Roy à titre de conseiller en gestion de programme.

M. Roy est diplômé en gestion et exploitation d'entreprise agricole de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), campus de Saint-Hyacinthe. Il a par la suite poursuivi ses études en génie des bioressources à l'Université McGill. Il compte à son actif plusieurs années d'expérience à titre d'agronome et d'ingénieur. Cette expérience très enrichissante lui a permis de bien comprendre les besoins des diverses entreprises agricoles et de développer son expertise en production animale et en agroenvironnement.

« J'ai le plaisir de me joindre à l'équipe de la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ. Mon principal mandat sera à titre de conseiller en gestion de programme où je serai responsable de l'administration et de l'application de certains programmes d'aide financière. En particulier, le volet analyse du Programme d'aide aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique. Je serai appelé à intervenir dans la région de la Chaudière-Appalaches et celle de la Capitale-Nationale. Mon objectif est de continuer à guider les entreprises dans les différentes mesures d'aide financière sur lesquelles je serai mis à contribution. »

M. Roy est entré en fonction en juin dernier au Centre administratif de Sainte-Marie. La Direction régionale lui souhaite la bienvenue parmi son équipe.



M. Bruno Roy

Découvrez le nouveau programme Prime-Vert 2018-2023!

Annie GOUDREAU
Agronome

Conseillère régionale en agroenvironnement

Elise FORTIN
Technicienne agricole

En juin dernier, le programme Prime-Vert a été dévoilé, proposant ainsi de nouvelles mesures, tout en reconduisant certaines bien connues. Aussi, un plus grand nombre d'entreprises pourront bénéficier d'une bonification du taux d'aide financière à 90 %.

Le programme Prime-Vert vise à accroître l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les entreprises agricoles afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé humaine. Dans cette optique, plusieurs nouvelles mesures soutiendront des actions dans différents secteurs de production.

Parmi les nouveautés, on retrouve les mesures suivantes :

Équipements de gestion optimale de l'eau d'irrigation

Cette mesure vise à aider les exploitations agricoles à optimiser l'usage de l'eau d'irrigation par l'utilisation d'équipements spécialisés. Ceux-ci sont utilisés dans le but de limiter le lessivage des nutriments et des pesticides et de prévenir les conflits d'usage de l'eau et d'améliorer la productivité des cultures. Les projets soutenus financièrement par le MAPAQ permettent de louer ou d'acheter :

- des équipements de diagnostic de volume et de pression d'eau;
- des équipements de régulation d'irrigation;
- des équipements d'aération d'étangs.

Il est aussi possible d'obtenir de l'aide pour l'analyse des sols et de l'eau d'irrigation afin d'établir un diagnostic et d'obtenir des recommandations pour améliorer la régulation de l'eau d'irrigation sur votre entreprise.

Personne-ressource : M. Daniel Bergeron

(418 683-0033, poste 1707 ou daniel.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca)

Ouvrages de stockage des déjections animales pour les entreprises de la relève

L'objectif de cette nouvelle mesure est de soutenir financièrement les entreprises agricoles détenues par une relève qui démarre en agriculture ou qui possède de petites exploitations en production animale et qui projette d'investir au niveau d'un ouvrage de stockage des déjections animales. Pour les entreprises de moins de 3 600 kg de phosphore, la relève doit détenir

20 % des parts et ne pas déjà être impliquée dans une entreprise produisant plus de 3 600 kg de phosphore. Pour les plus grosses entreprises produisant plus de 3 600 kg de phosphore, la relève sera admissible si elle ne détenait pas 20 % des parts au 1er avril 2018 et qu'elle détient maintenant plus de 50 %.

Le demandeur doit être propriétaire du cheptel visé par le projet ou propriétaire des installations d'élevage. L'installation d'élevage visée par le projet peut être nouvelle ou existante. Celle-ci ne doit pas avoir bénéficié d'une aide financière du Ministère, après le 1er avril 1988, pour la construction d'un ouvrage de stockage ou d'un aménagement alternatif. Le cheptel qui a servi à l'obtention d'une aide financière (ouvrage de stockage ou aménagements alternatifs) ne peut servir à l'obtention d'une nouvelle aide financière. Lorsqu'une augmentation de cheptel est prévue sur un lieu d'élevage sur lequel une installation d'élevage a déjà bénéficié d'une aide financière du Ministère, une nouvelle aide financière peut être accordée pour le cheptel supplémentaire prévu au projet.

Personne-ressource : M. Jean-François Duquette

(418 837-7105, poste 2953 ou jean-francois.duquette@mapaq.gouv.qc.ca)

Équipements permettant l'application en bande des matières fertilisantes dans les cultures horticoles

L'adoption de cette mesure augmentera l'utilisation d'équipements permettant l'application en bande des matières fertilisantes dans les cultures horticoles. L'achat fait via une CUMA est admissible à l'aide financière. Tous les projets doivent intégrer, lorsque la réglementation le permet, un dispositif permettant l'incorporation immédiate des matières fertilisantes. L'aide financière s'applique pour l'achat d'un épandeur ou la modification de chaque équipement jugé admissible, tel un semoir, planteur, sarcler, épandeur, renchasseur ou billonneur.

Personne-ressource : Mme Annie Goudreau

(418 386-8116, poste 1520 ou annie.goudreau@mapaq.gouv.qc.ca)

Pratiques de conservation des sols

L'amélioration de la santé et de la conservation des sols agricoles ainsi que la qualité de l'eau est l'objectif de l'implantation de pratiques de conservation des sols par les entreprises agricoles. Pour ce faire, l'implantation de culture de couverture (CC) est le moyen privilégié par cette

mesure. Pour être admissible, le projet doit :

- viser des superficies en propriété ou en location inscrites à la fiche d'enregistrement du demandeur;
- être réalisé sur des superficies cultivées avec des cultures annuelles;
- viser à introduire ou à augmenter les superficies en CC.

Les CC doivent être implantées de façon adéquate (cet élément doit être évalué par un agronome) et elles ne doivent pas être récoltées ni détruites mécaniquement ou chimiquement à l'automne. Selon le MAPAQ, une CC est une plante ou mélange de plantes, semé(s) après (en dérobée) ou pendant (intercalaire) la croissance de la culture principale et dont le principal objectif est de couvrir et de nourrir le sol. Les repousses de rejets de battage ne seront pas considérées comme des cultures de couverture dans le cadre de cette mesure. À noter que les semis faits au printemps 2018 sont admissibles.

Personne-ressource : Mme Annie Beaumier

(418 386-8116, poste 1539 ou annie.beaumier@mapaq.gouv.qc.ca)

Réalisation d'essais d'implantation de pratiques agroenvironnementales

Cette mesure vise à accroître l'adoption de pratiques agroenvironnementales par le soutien à la réalisation d'essais d'implantation de pratiques agroenvironnementales éprouvées en entreprise agricole. Sont admissibles les projets suivants :

- Essais d'implantation de cultures de couverture (CC), telles que définies précédemment dans la mesure « Pratiques de conservation des sols ». Toutefois, cette mesure inclut les semis sous couvert végétal permanent;
- Essais d'implantation de CC sur les entreprises de production maraîchère (avec contrôle ou destruction automnale du couvert);
- Essais d'implantation de céréales d'automne (à l'exclusion de l'avoine et l'orge).

Les projets doivent permettre de valider certains aspects de la pratique, dont le choix des CC, les équipements et méthodes d'implantation, le taux de semis ou la méthode de contrôle (ou destruction) de la reprise printanière de la CC. De plus, le projet doit être réalisé selon un dispositif visant à contrôler la variabilité dans l'essai d'implantation.

Personne-ressource : Annie Goudreau

(418 386-8116, poste 1520 ou annie.goudreau@mapaq.gouv.qc.ca)

LES MESURES QUI TRAVERSENT LE TEMPS

Outre les nouveautés du programme présentées ci-haut, d'autres mesures sont reconduites. Malgré tout, plusieurs d'entre elles comportent des interventions nouvellement admissibles. Voici donc en rafale le nom des mesures, les nouveautés et la personne-ressource dans la région.

Aménagements agroenvironnementaux durables intégrant des arbres et des arbustes ou étant favorables à la biodiversité

Regroupant plusieurs mesures de l'ancien programme telles que brise-vent, biodiversité et bande riveraine élargie, cette mesure comporte aussi des nouveautés, dont la taille des haies, le regarni de trouées, l'ajout d'une rangée de végétaux et la mise en valeur des coulées agricoles.

Personne-ressource : Mme Annie Goudreau

(418 386-8116, poste 1520 ou annie.goudreau@mapaq.gouv.qc.ca)

Ouvrage de conservation des sols

Cette mesure est reconduite telle que connue dans le précédent programme. Elle permet principalement de corriger des problématiques d'érosion des sols en champ. Elle permet, par exemple, l'aménagement d'avaloirs, de voies d'eau engazonnées ou empierrées, de chutes enrochées, etc. La problématique doit provenir du champ. Par conséquent, les décrochements de berge ne sont pas admissibles à cette mesure s'ils proviennent directement du débit du cours d'eau.

Personne-ressource : Mme Annie Beaumier

(418 386-8116, poste 1539 ou annie.beaumier@mapaq.gouv.qc.ca)

Équipements et pratiques visant la réduction des risques liés aux pesticides

Le montant maximal admissible a été bonifié, ce qui permet aux entreprises de faire l'acquisition de plusieurs équipements. Voici quelques exemples d'équipements admissibles : équipement de traitement en bandes, système GPS de fermeture automatique de sections de rampe, rampes à air assistées,

détecteurs de végétation, compteurs d'eau électronique, embouts de rampe, filets anti-insectes, etc. Désormais, les équipements de désherbage mécanique complets sont admissibles pour les entreprises certifiées biologiques ou en précertification, par exemple : la herse étrille, la houe rotative, le sarclor, etc. De plus, les toiles d'occultation de même que les rampes destinées à l'injection de vinaigre contre les mauvaises herbes (culture des canneberges) sont également admissibles.

Personne-ressource : Mme Annie Beaumier

(418 386-8116, poste 1539 ou annie.beaumier@mapaq.gouv.qc.ca)

Équipements et infrastructures de gestion des résidus végétaux et des eaux usées

Les résidus végétaux provenant du parage, du lavage, de l'entreposage, du déclassement, de la transformation ou de la vente par le retour des invendus sont admissibles. Au niveau des eaux usées, elles incluent les solutions nutritives des serres, les eaux de lavage maraîchères, les eaux de rinçage et de lavage acéricoles, les eaux de laiterie et les eaux de transformation agroalimentaire. Les boues obtenues à la suite d'un procédé de production, de transformation ou de traitement sont aussi admissibles. Cette mesure permet donc de trouver des solutions visant à gérer les résidus végétaux, les eaux usées et les boues.

Personne-ressource : M. Jean-François Duquette

(418 837-7105, poste 2953 ou jean-francois.duquette@mapaq.gouv.qc.ca)

Aménagements alternatifs en production de bovins de boucherie

L'aménagement doit viser une des productions animales suivantes : vache-veau, bovin de semi-finition, bovin d'engraissement, veau de grain, bison ou cervidé. Pour être admissibles, les projets doivent respecter des critères en lien avec l'historique de l'installation d'élevage et des aides financières ou des critères liés à des cas de la relève. Les types de projets admissibles sont les suivants :

- Travaux correctifs apportés à un aménagement alternatif déjà subventionné;
- Enclos d'hivernage jumelé à une bande végétative filtrante;

- Enclos d'hivernage avec une aire d'alimentation couverte jumelé à une bande végétative filtrante;
- Ouvrage de stockage temporaire jumelé à des amas au champ;
- Aire d'alimentation couverte avec confinement du cheptel;
- Aire d'alimentation couverte jumelée à un ouvrage de stockage temporaire;
- Ouvrage de stockage pour l'entreposage des fumiers.

Personne-ressource : M. Jean-François Duquette

(418 837-7105, poste 2953 ou jean-francois.duquette@mapaq.gouv.qc.ca)

Le taux d'aide financière

L'aide financière couvre jusqu'à 70 % des dépenses admissibles. Cependant, le taux d'aide peut atteindre 90 % pour **certaines interventions** réalisées par les clientèles suivantes :

- les entreprises détenant une **précertification** ou une **certification biologique**
- les entreprises de la **relève** :
 - être âgé d'au moins 18 ans et de moins de 40 ans;
 - avoir suivi une formation reconnue ainsi que le définit l'annexe 1 du Programme d'appui financier à la relève agricole de La Financière agricole du Québec;
 - avoir un minimum d'un an d'expérience pertinente dans le milieu agricole;
 - détenir au moins 20 % des parts de l'entreprise.
- Les **producteurs en bovins de boucherie qui appliquent à la mesure des aménagements alternatifs et situés dans les MRC de Beauce-Sartigan, Bellechasse, L'Islet, Les Appalaches, Les Etchemins, Montmagny et Robert-Cliche.**
- les entreprises impliquées dans un **projet d'approche de mobilisation collective.**

Pour en savoir plus sur les aides financières offertes par le programme Prime-Vert, visitez le www.mapaq.gouv.qc.ca/primevert ou communiquez avec la personne-ressource pour chacune des mesures mentionnées dans l'article.

En cas de disparité entre les informations contenues dans l'article et celles présentées dans les documents officiels du programme Prime-Vert, les informations présentées dans les documents officiels ont priorité.

Charlevoix, terre d'accueil de l'émeu

Diane ALLARD
M. Sc., Agronome

Conseillère sectorielle en productions animales



En campagne, nul n'est étonné de voir des chevaux, des vaches et des moutons dans les champs. Plusieurs seront alors surpris d'apprendre que dans la région de Charlevoix, on peut également y apercevoir des émeus! En effet, c'est à Saint-Urbain qu'est installé le plus grand parc d'émeus au Canada : le Centre de l'émeu de Charlevoix (CEC). On y retrouve quelques centaines de spécimens du deuxième plus gros oiseau au monde qui éclosent et grandissent dans un environnement calme et bien adapté. Originaire de l'Australie, l'émeu est élevé pour sa viande et son gras (transformé en huile et produits dérivés), mais on valorise également les os, le cuir, les griffes, les plumes et les coquilles d'œufs en objets artisanaux.

LE CYCLE DE VIE DE L'ÉMEU

L'émeu femelle commence la ponte vers l'âge de deux ans, mais le couple devient fécond vers l'âge de trois ans. Durant la période de ponte (décembre à avril-mai), le jeune couple commençant sa carrière de reproducteurs aura peut-être 10 à 15 œufs d'un beau vert foncé. Mais dès la troisième ou quatrième année de ponte, le couple, considéré alors comme mature, pourra en avoir entre 20 et 40 dont environ 80 % seront fécondés. Les œufs des jeunes femelles sont petits alors que les œufs des femelles plus âgées peuvent avoir un poids variant de 600 à 750 grammes. Les femelles pondent à raison d'un œuf tous les 3 ou 4 jours. Un œuf d'émeu correspond à environ 10 œufs de poule.

Au Centre de l'émeu, les œufs sont ramassés tous les soirs et, une fois par semaine, ils sont mis dans l'incubateur dans lequel ils passeront 50 jours. À l'éclosion, les petits mesurent de 6 à 8 pouces de haut. Les poussins passeront quelques semaines dans la poussinière, dans des parcs avec une lumière chauffante, avant d'être assez grands pour rejoindre des espaces plus adaptés, vers l'âge de deux mois.

Tout au long de sa croissance, l'émeu reçoit une alimentation équilibrée à volonté, et adaptée à ses différents stades physiologiques. La moulée, exempte d'hormones de croissance et d'antibiotiques préventifs, est composée d'un mélange de grains sélectionnés pour faciliter le dépôt de gras sur l'animal le plus tôt possible.

Vers l'âge de trois mois, le jeune émeu peut sortir à l'extérieur si la température est assez chaude. Lors des printemps froids et pluvieux, on retarde la sortie des jeunes pour préserver leur bien-être.

De son éclosion jusqu'à l'âge de 10 mois, l'émeu « pousse en hauteur » selon les mots propres de Mme Tremblay, la propriétaire du CEC. Ensuite, le gras commence à se déposer et l'oiseau prend du volume. À 12 mois, il a atteint la hauteur de 6 pieds (1m80). Il aura un poids de 90 à 100 livres vers l'âge de 14 à 16 mois et son poids à maturité sera aux alentours de 120 livres.

LE COUPLE DE L'HEURE!

Comme dans tout élevage particulier, il y a des animaux « vedettes ». Au CEC, le couple Célianire et Fidèle (prénoms des grands-parents paternels de Mme Tremblay), est le couple de l'heure! En

effet, en production depuis douze ans, Célianire a déjà pondu plus de 50 œufs en une saison, ce qui est tout à fait exceptionnel. Elle pourrait se reproduire encore sept ou huit ans puisque les femelles peuvent pondre pendant une vingtaine d'années et vivre jusqu'à 30 ans. Mme Tremblay pense que Célianire est actuellement dans l'une de ses meilleures années de production, ayant pondu des œufs de près de 800 grammes cette saison.

Au cours des années, ce couple a engendré de très bons sujets reproducteurs. D'ailleurs, une de leurs filles, Émilie (en couple avec Ovila), ressemblera grandement à sa mère et deviendra aussi une haute productrice. En effet, lors de ses deux premières saisons de ponte, elle a dépassé de beaucoup la quantité d'œufs pondue habituellement par une jeune femelle. Il faut savoir que Mme Tremblay suit de près la génétique de ses oiseaux, mettant en couple des sujets provenant de ses meilleurs géniteurs.

Quand on regarde Célianire et Fidèle, il est impossible de les différencier, car rien ne ressemble plus à un émeu qu'un autre émeu. On doit entendre le « tambourinage » de la dame et le « grognement » de monsieur pour les reconnaître.

LA MISE EN MARCHÉ

Lors de l'arrivée des premiers émeus au Québec vers la fin des années 80, personne ne savait vraiment comment commercialiser les produits de l'émeu. En 1997, Mme Tremblay se procurait ses premiers oiseaux dans le but de produire la viande très nutritive et pauvre en gras, mais s'est rapidement rendu compte qu'il fallait commercialiser l'huile afin d'être rentable. Alors que les fermes d'élevage d'émeus au Québec disparaissaient les unes après les autres, Mme Tremblay persévérerait avec son troupeau. Au fil des années et à la suite de recherches, de projets et d'embûches, elle a développé une grande expertise pour la transformation du gras en huile naturelle sans produit chimique. À l'été 2019, l'Économusée de la huilrière ouvrira ses portes au Centre de l'émeu de Charlevoix. Les intéressés pourront en apprendre beaucoup sur cet oiseau et observer la façon dont le gras est transformé en huile.

LES PROPRIÉTÉS DE L'HUILE D'ÉMEU

Plusieurs études ont été réalisées sur ses bienfaits, notamment pour les brûlures. Le Harner Burn Center (Centre des brûlés) aux États-Unis a confirmé que le traitement des brûlures avec l'huile d'émeu réduisait la formation des cicatrices et l'inflammation chez les patients. M.C. Craig-Schmidt, Ph.D, et Paul Smith de la Auburn University en Australie ont étudié la composition de l'huile d'émeu. L'huile est un triglycéride et contient plus de 70 % d'acide gras non saturés. La majeure partie est constituée par de l'acide oléique (environ 40 %) servant de support pour permettre aux composantes de rapidement entrer dans la peau. De plus, les acides gras non saturés contiennent une part considérable d'acide linoléique et d'acide alpha-linoléique. Ce sont des acides gras dits essentiels puisqu'ils ne peuvent être produits par le corps, et ils sont indispensables à la formation des cellules de la peau. Il s'avère que les aborigènes utilisaient déjà l'huile d'émeu il y a plus de 40 000 ans, en raison de ses effets analgésiques. Ils l'utilisaient sur les petites coupures, les blessures plus graves et les brûlures.

CONCLUSION

Actuellement au Québec, il reste moins de 600



Mme Tremblay avec deux œufs d'émeus, devant les incubateurs et des poussins de 48 heures de vie.
(Photo : Diane Allard, MAPAQ).



Le couple d'émeus : à gauche Fidèle et à droite Célianire. (Photo : Diane Allard, MAPAQ).

émeus déclarés dans les fiches d'enregistrement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), et plus de 400 d'entre eux vivent dans Charlevoix. Afin de satisfaire à la demande d'huile d'émeu pure, naturelle et québécoise (qui dépasse de beaucoup l'offre), il faudrait tripler ou quadrupler la production. Dans le passé, plusieurs élevages ont vu le jour et sont disparus après quelques mois d'existence. Cela peut être attribué à l'expertise nécessaire à la réussite de cet élevage qui n'était pas suffisamment développée et le fait que l'animal n'était pas assez valorisé à cette période. Aujourd'hui, cet animal est mieux

connu. Mme Tremblay et son équipe du Centre de l'émeu de Charlevoix ont contribué à faire découvrir cet oiseau ainsi que les multiples propriétés de son huile.

L'élevage de veaux, de vaches et de cochons ne vous intéresse pas? Peut-être que l'élevage de ce grand oiseau est pour vous. Bonne réflexion!

Références :

1. Communications personnelles avec Mme Raymonde Tremblay.
2. *Moisturing and Cosmetic Properties of Emu oil, a Double Blind Study* by A. Zemstov M.D., M.S. Indiana University School of Medicine, Monica Gaddis, Ph.D. Ball Memorial Hospital, Victor Montalvo-Lugo, M.S., Ball Memorial Hospital.
3. *The composition of emu oil: the micro view* by Dr. Leigh Hopkins.

Le Maedi Visna ovin, comment le prévenir et le reconnaître?

Marie-Soleil BOIVIN-CÔTÉ
Étudiante en agronomie



Depuis plus de 30 ans, on entend parler du Maedi Visna ovin dans les troupeaux du Québec et même ailleurs. Cette maladie se propage presque mondialement, elle est donc à prendre au sérieux, car elle engendre un sérieux problème économique à court, moyen et long terme pour les producteurs d'ovins. Tous les sujets, qu'ils soient de races pures ou croisées, sont susceptibles d'être infectés par le virus. Voyons maintenant d'où provient la maladie, les méthodes de contaminations et quels sont les moyens possibles pour prévenir le Maedi Visna.

Le virus du Maedi Visna a été découvert chez le mouton en Islande dans le début des années 1950 et le premier cas suspecté au Canada était en 1972 en Estrie. Il appartient au genre lentivirus de la famille des rétrovirus ayant pour caractéristique d'avoir une longue période d'incubation (le délai entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes) et d'être cytopathogène, c'est-à-dire capable de tuer les cellules infectées. Les organes cibles du virus Maedi Visna sont les poumons, les mamelles, les articulations et le cerveau. Deux situations pathologiques importantes font référence aux principales manifestations cliniques de l'infection du Maedi Visna : Maedi qui signifie respiration laborieuse et Visna qui signifie dépérissement par la forme nerveuse. On peut observer quatre types de transmission : horizontale, verticale, in utero (embryon et fœtus) et vénériennes (contacts sexuels). Les cellules infectées par le virus peuvent être transmises horizontalement par inhalation des sécrétions respiratoires, mais aussi par transmission verticale de la brebis à l'agneau via le colostrum. Au départ, le virus fait son entrée dans le troupeau lorsqu'il y a introduction d'animaux infectés au travers d'animaux sains. Une fois atteint, la maladie persiste à vie chez l'animal et ce dernier devient un réservoir important de propagation vers d'autres sujets du troupeau.

Le système immunitaire des ovins ne peut

éliminer le virus et les ovins touchés développent une réponse immunitaire nettement plus lente. Les signes cliniques de la maladie seront visibles vers l'âge de trois ans. On va alors observer de l'amaigrissement qui est la première manifestation clinique de la maladie, des difficultés respiratoires et des mammites chroniques. Suite à l'apparition de ces premiers signes, les animaux vont succomber à la maladie environ huit à neuf mois plus tard. La seule façon de diminuer les incidences de la maladie est d'adopter des mesures de dépistages sérologiques, de biosécurité et l'élimination des animaux porteurs. Vous l'aurez compris, lorsqu'on doit réformer une quantité importante de moutons, on a une perte financière élevée.

Le Maedi Visna est actuellement présent dans la plupart des troupeaux du Québec et du Canada. Aucun vaccin ni traitement n'est efficace, seules la détection par le test ELISA et l'élimination des animaux du troupeau sont pratiquées. Suite au test, les animaux positifs et leur progéniture de moins de 6 mois sont séparés des animaux négatifs ou complètement éliminés du troupeau dans les 30 jours suivant la réception du test. Pour qu'un troupeau ait le statut argent, il faut que tous les sujets de 6 mois et plus soient testés négatifs. Pour le statut or, deux tests de dépistages consécutifs doivent être faits et tous les animaux doivent être testés négatifs. Enfin, le statut diamant est atteint après deux années et plus correspondant aux exigences du statut or.

Si vous êtes un nouvel éleveur ovin, je vous encourage fortement à contacter votre vétérinaire pour faire tester votre troupeau. Vous aurez alors l'information nécessaire pour planifier une bonne stratégie d'élevage et éviter de trop grandes pertes. Vous voulez en savoir davantage sur le Maedi Visna, rendez-vous sur le site Internet du CEPOQ à <https://www.cepoq.com/>.

Références :

- http://www.cepoq.com/admin/useruploads/files/depliant_maedivisna2016final.pdf
- https://www.agrireseau.net/ovins/documents/Maedi-visna_et_les_ovins.pdf
- https://www.medvet.umontreal.ca/reseau_ovins_caprins/Documents/rmv_Maedi_visna.pdf
- <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00902532/document>

Cet article a été rédigé en partenariat avec Diane Allard, M. Sc., agronome, MAPAQ.



Les signes cliniques du Maedi Visna sont visibles vers l'âge de trois ans. Il est recommandé de faire tester votre troupeau. (Photo : Diane Allard, MAPAQ)

STIHL®

Cylindrée.....30,1 cm³
Puissance.....1,3 kW
Poids.....3,9 kg (8,6 lb)*

25995 \$

PDSM avec guide-chaîne de 16 po

ÉCONOMIES AUTOMATALES 2018

RECEVEZ UNE TROUSSE WOOD-PRO™ GRATUITE
à l'achat d'une scie à chaîne STIHL sélectionnée.*

*Coffre Woodsman™ • Chaîne OILOMATIC™ • Casquette STIHL

*Ne s'applique pas aux chaînes de rechange Wood-Pro™. Aucune limitation sur les ventes à chaîne sélectionnées à cet effet le 30 novembre 2018 et non incluses OILOMATIC™ des trousse STIHL Wood-Pro™. Cette trousse comprend une casquette Woodsman™, une casquette STIHL, un sac à chaîne de rechange OILOMATIC™ de haut et bas valeur de 0,51. Le montant de la commande pour votre chaîne STIHL doit être supérieur ou égal à 200 \$ au moment de l'achat de la chaîne. Modèles sélectionnés MS 170, MS 171, MS 172, MS 173, MS 174, MS 175, MS 176, MS 177, MS 178, MS 179, MS 201, MS 202, MS 203, MS 204, MS 205, MS 206, MS 207, MS 208, MS 209, MS 210, MS 211, MS 212, MS 213, MS 214, MS 215, MS 216, MS 217, MS 218, MS 219, MS 220, MS 221, MS 222, MS 223, MS 224, MS 225, MS 226, MS 227, MS 228, MS 229, MS 230, MS 231, MS 232, MS 233, MS 234, MS 235, MS 236, MS 237, MS 238, MS 239, MS 240, MS 241, MS 242, MS 243, MS 244, MS 245, MS 246, MS 247, MS 248, MS 249, MS 250, MS 251, MS 252, MS 253, MS 254, MS 255, MS 256, MS 257, MS 258, MS 259, MS 260, MS 261, MS 262, MS 263, MS 264, MS 265, MS 266, MS 267, MS 268, MS 269, MS 270, MS 271, MS 272, MS 273, MS 274, MS 275, MS 276, MS 277, MS 278, MS 279, MS 280, MS 281, MS 282, MS 283, MS 284, MS 285, MS 286, MS 287, MS 288, MS 289, MS 290, MS 291, MS 292, MS 293, MS 294, MS 295, MS 296, MS 297, MS 298, MS 299, MS 300, MS 301, MS 302, MS 303, MS 304, MS 305, MS 306, MS 307, MS 308, MS 309, MS 310, MS 311, MS 312, MS 313, MS 314, MS 315, MS 316, MS 317, MS 318, MS 319, MS 320, MS 321, MS 322, MS 323, MS 324, MS 325, MS 326, MS 327, MS 328, MS 329, MS 330, MS 331, MS 332, MS 333, MS 334, MS 335, MS 336, MS 337, MS 338, MS 339, MS 340, MS 341, MS 342, MS 343, MS 344, MS 345, MS 346, MS 347, MS 348, MS 349, MS 350, MS 351, MS 352, MS 353, MS 354, MS 355, MS 356, MS 357, MS 358, MS 359, MS 360, MS 361, MS 362, MS 363, MS 364, MS 365, MS 366, MS 367, MS 368, MS 369, MS 370, MS 371, MS 372, MS 373, MS 374, MS 375, MS 376, MS 377, MS 378, MS 379, MS 380, MS 381, MS 382, MS 383, MS 384, MS 385, MS 386, MS 387, MS 388, MS 389, MS 390, MS 391, MS 392, MS 393, MS 394, MS 395, MS 396, MS 397, MS 398, MS 399, MS 400, MS 401, MS 402, MS 403, MS 404, MS 405, MS 406, MS 407, MS 408, MS 409, MS 410, MS 411, MS 412, MS 413, MS 414, MS 415, MS 416, MS 417, MS 418, MS 419, MS 420, MS 421, MS 422, MS 423, MS 424, MS 425, MS 426, MS 427, MS 428, MS 429, MS 430, MS 431, MS 432, MS 433, MS 434, MS 435, MS 436, MS 437, MS 438, MS 439, MS 440, MS 441, MS 442, MS 443, MS 444, MS 445, MS 446, MS 447, MS 448, MS 449, MS 450, MS 451, MS 452, MS 453, MS 454, MS 455, MS 456, MS 457, MS 458, MS 459, MS 460, MS 461, MS 462, MS 463, MS 464, MS 465, MS 466, MS 467, MS 468, MS 469, MS 470, MS 471, MS 472, MS 473, MS 474, MS 475, MS 476, MS 477, MS 478, MS 479, MS 480, MS 481, MS 482, MS 483, MS 484, MS 485, MS 486, MS 487, MS 488, MS 489, MS 490, MS 491, MS 492, MS 493, MS 494, MS 495, MS 496, MS 497, MS 498, MS 499, MS 500, MS 501, MS 502, MS 503, MS 504, MS 505, MS 506, MS 507, MS 508, MS 509, MS 510, MS 511, MS 512, MS 513, MS 514, MS 515, MS 516, MS 517, MS 518, MS 519, MS 520, MS 521, MS 522, MS 523, MS 524, MS 525, MS 526, MS 527, MS 528, MS 529, MS 530, MS 531, MS 532, MS 533, MS 534, MS 535, MS 536, MS 537, MS 538, MS 539, MS 540, MS 541, MS 542, MS 543, MS 544, MS 545, MS 546, MS 547, MS 548, MS 549, MS 550, MS 551, MS 552, MS 553, MS 554, MS 555, MS 556, MS 557, MS 558, MS 559, MS 560, MS 561, MS 562, MS 563, MS 564, MS 565, MS 566, MS 567, MS 568, MS 569, MS 570, MS 571, MS 572, MS 573, MS 574, MS 575, MS 576, MS 577, MS 578, MS 579, MS 580, MS 581, MS 582, MS 583, MS 584, MS 585, MS 586, MS 587, MS 588, MS 589, MS 590, MS 591, MS 592, MS 593, MS 594, MS 595, MS 596, MS 597, MS 598, MS 599, MS 600, MS 601, MS 602, MS 603, MS 604, MS 605, MS 606, MS 607, MS 608, MS 609, MS 610, MS 611, MS 612, MS 613, MS 614, MS 615, MS 616, MS 617, MS 618, MS 619, MS 620, MS 621, MS 622, MS 623, MS 624, MS 625, MS 626, MS 627, MS 628, MS 629, MS 630, MS 631, MS 632, MS 633, MS 634, MS 635, MS 636, MS 637, MS 638, MS 639, MS 640, MS 641, MS 642, MS 643, MS 644, MS 645, MS 646, MS 647, MS 648, MS 649, MS 650, MS 651, MS 652, MS 653, MS 654, MS 655, MS 656, MS 657, MS 658, MS 659, MS 660, MS 661, MS 662, MS 663, MS 664, MS 665, MS 666, MS 667, MS 668, MS 669, MS 670, MS 671, MS 672, MS 673, MS 674, MS 675, MS 676, MS 677, MS 678, MS 679, MS 680, MS 681, MS 682, MS 683, MS 684, MS 685, MS 686, MS 687, MS 688, MS 689, MS 690, MS 691, MS 692, MS 693, MS 694, MS 695, MS 696, MS 697, MS 698, MS 699, MS 700, MS 701, MS 702, MS 703, MS 704, MS 705, MS 706, MS 707, MS 708, MS 709, MS 710, MS 711, MS 712, MS 713, MS 714, MS 715, MS 716, MS 717, MS 718, MS 719, MS 720, MS 721, MS 722, MS 723, MS 724, MS 725, MS 726, MS 727, MS 728, MS 729, MS 730, MS 731, MS 732, MS 733, MS 734, MS 735, MS 736, MS 737, MS 738, MS 739, MS 740, MS 741, MS 742, MS 743, MS 744, MS 745, MS 746, MS 747, MS 748, MS 749, MS 750, MS 751, MS 752, MS 753, MS 754, MS 755, MS 756, MS 757, MS 758, MS 759, MS 760, MS 761, MS 762, MS 763, MS 764, MS 765, MS 766, MS 767, MS 768, MS 769, MS 770, MS 771, MS 772, MS 773, MS 774, MS 775, MS 776, MS 777, MS 778, MS 779, MS 780, MS 781, MS 782, MS 783, MS 784, MS 785, MS 786, MS 787, MS 788, MS 789, MS 790, MS 791, MS 792, MS 793, MS 794, MS 795, MS 796, MS 797, MS 798, MS 799, MS 800, MS 801, MS 802, MS 803, MS 804, MS 805, MS 806, MS 807, MS 808, MS 809, MS 810, MS 811, MS 812, MS 813, MS 814, MS 815, MS 816, MS 817, MS 818, MS 819, MS 820, MS 821, MS 822, MS 823, MS 824, MS 825, MS 826, MS 827, MS 828, MS 829, MS 830, MS 831, MS 832, MS 833, MS 834, MS 835, MS 836, MS 837, MS 838, MS 839, MS 840, MS 841, MS 842, MS 843, MS 844, MS 845, MS 846, MS 847, MS 848, MS 849, MS 850, MS 851, MS 852, MS 853, MS 854, MS 855, MS 856, MS 857, MS 858, MS 859, MS 860, MS 861, MS 862, MS 863, MS 864, MS 865, MS 866, MS 867, MS 868, MS 869, MS 870, MS 871, MS 872, MS 873, MS 874, MS 875, MS 876, MS 877, MS 878, MS 879, MS 880, MS 881, MS 882, MS 883, MS 884, MS 885, MS 886, MS 887, MS 888, MS 889, MS 890, MS 891, MS 892, MS 893, MS 894, MS 895, MS 896, MS 897, MS 898, MS 899, MS 900, MS 901, MS 902, MS 903, MS 904, MS 905, MS 906, MS 907, MS 908, MS 909, MS 910, MS 911, MS 912, MS 913, MS 914, MS 915, MS 916, MS 917, MS 918, MS 919, MS 920, MS 921, MS 922, MS 923, MS 924, MS 925, MS 926, MS 927, MS 928, MS 929, MS 930, MS 931, MS 932, MS 933, MS 934, MS 935, MS 936, MS 937, MS 938, MS 939, MS 940, MS 941, MS 942, MS 943, MS 944, MS 945, MS 946, MS 947, MS 948, MS 949, MS 950, MS 951, MS 952, MS 953, MS 954, MS 955, MS 956, MS 957, MS 958, MS 959, MS 960, MS 961, MS 962, MS 963, MS 964, MS 965, MS 966, MS 967, MS 968, MS 969, MS 970, MS 971, MS 972, MS 973, MS 974, MS 975, MS 976, MS 977, MS 978, MS 979, MS 980, MS 981, MS 982, MS 983, MS 984, MS 985, MS 986, MS 987, MS 988, MS 989, MS 990, MS 991, MS 992, MS 993, MS 994, MS 995, MS 996, MS 997, MS 998, MS 999, MS 1000.

Scie à chaîne à essence MS 180 C-BE		37995 \$ PDSM avec guide-chaîne de 16 po
Scie à chaîne à essence MS 250		44995 \$ PDSM 45995 \$ avec guide-chaîne de 16 po
Scie à chaîne à essence MS 271		54995 \$ PDSM 56995 \$ avec guide-chaîne de 16 po
Scie à chaîne à essence MS 362 C-M		89995 \$ PDSM 96995 \$ avec guide-chaîne de 16 po

POUR UN TEMPS LIMITÉ

MS 291
Scie à chaîne à essence

49995 \$

PDSM 46995 \$ avec guide-chaîne de 16 po

55,5 cm³/2,8 kW/5,6 kg (12,3 lb)*

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

PRIX SANS TROUSSE WOOD-PRO™



R.B.Q.: 1286-1340-92

Ste-Agathe-de-Lotb.

PUITS ARTÉSIENS

HYDROFRACTURATION


SYSTÈME DE POMPAGE

TRAITEMENT D'EAU




1 888 590-2516

WWW.THIVIERGEETFILS.COM



BÂTI FORME

Fondations de tout genre

Résidentielles - Commerciales - Agricole

RBQ: 8259-6248-32

Entrepreneur en coffrage de béton

710, des Érables St-Elzéar

Bur.: 418 387-3300

Fax: 418 387-2933

www.batiforme.com • info@batiforme.com

LES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

J.A. MARCOUX INC.



526, des Érables, St-Elzéar

418.387.2509

www.jamarcoux.com



SERVICE AGRICOLE

POUR TOUS VOS BESOINS,
CEUX D'AUJOURD'HUI
ET DE DEMAIN.

LA SÉRIE GLOBALE



MASSEY FERGUSON



MF 4700 / 85-100 CH

MF 6700 / 120-130 CH

MF 5700 / 100-110 CH

SAINT-GEORGES

6^e Avenue Nord / sabeauce.ca / 418.221.7022

CONTACTEZ L'UN DE NOS REPRÉSENTANTS

DANIEL POULIN
418.225.2939

STEVE GOSSELIN
418.209.7647

>118545



GRANDES CULTURES

Dépistage des insectes de sol : mieux vaut tard que jamais!

Line BILODEAU
Agronome, M. Sc.

Responsable régionale du RAP Grandes cultures



Savez-vous qu'au moment où vous commanderez vos semences pour la prochaine saison de culture, de nouvelles règles encadreront l'utilisation et la vente des semences enrobées aux néonicotinoïdes, dont la clothianidine (PONCHO®), l'imidaclopride (Stress Shield®) ou le thiaméthoxame (CRUISER®)? Afin de savoir s'il est justifié de les utiliser dans vos champs, le dépistage des insectes du sol constitue toujours le moyen à privilégier. Bien que ce ne soit pas le moment optimal pour le faire, il est possible d'effectuer un dépistage à l'automne. Comme le dit l'expression : « mieux vaut tard que jamais ».

Depuis le 8 mars 2018, des modifications ont été apportées à la réglementation sur les pesticides (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/index.htm>) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Outre l'obligation de tenir un registre d'utilisation des pesticides, la principale modification pour le milieu agricole est l'obtention d'une justification agronomique préalablement à l'utilisation des pesticides les plus à risque.

Ainsi, à partir du 8 septembre 2018, il sera interdit de mettre en terre des néonicotinoïdes qui enrobent les semences des cultures d'avoine, de blé, d'orge, de canola, de maïs fourrager, de maïs-grain, de maïs sucré et de soya (pesticides de la classe 3A), sauf s'ils sont justifiés au préalable par un agronome membre de l'Ordre des agronomes du Québec. Cette justification vise à déterminer si leur utilisation est vraiment nécessaire. De plus, l'agriculteur sera dans l'obligation de fournir une prescription agronomique au vendeur de pesticides pour se procurer ces produits. Pour connaître les modifications réglementaires sur les pesticides, visitez le site Web du MDDELCC. Vous y trouverez également une liste des noms commerciaux des pesticides visés par la justification agronomique.

DES PRODUITS QUI NE SONT PAS SANS RISQUES

Les néonicotinoïdes comportent des risques importants pour la santé et sont très

toxiques pour les abeilles et les organismes aquatiques (voir le site SAgE pesticides à <https://www.sagepesticides.qc.ca/> pour consulter les indices de risque pour la santé et l'environnement des différents pesticides). Or, à l'heure actuelle, la grande majorité des superficies cultivées en maïs et la moitié des superficies en soya sont ensemencées avec des semences traitées aux insecticides alors que seulement 4 % des champs subiraient une pression des ravageurs justifiant l'utilisation de ces pesticides. Il ne fait donc aucun doute que pour utiliser ces pesticides de façon responsable, il faut commencer par s'assurer de la présence des insectes ravageurs dans les champs!

BIEN CONNAÎTRE LES RAVAGEURS

Les principaux ravageurs des semis que l'on peut observer dans les grandes cultures sont les vers fil-de-fer (VFF), les mouches des semis et les vers blancs. S'il est peu fréquent que les vers blancs soient problématiques au Québec, il en va autrement des larves de taupins (les vers fil-de-fer) et de la mouche des semis qui peuvent être considérées comme des ravageurs potentiels du sol, notamment dans le maïs. Les VFF peuvent causer des dommages en s'alimentant des grains en germination et des plantules de plusieurs cultures (maïs, céréales, soya, prairies, etc.). Toutefois, plusieurs espèces présentes au Québec sont quasi inoffensives et causent peu de dommages. C'est la raison pour laquelle il est important de faire un dépistage pour bien identifier les espèces présentes dans les champs. Cela est à la base même du principe de la gestion intégrée des ennemis des cultures et de l'utilisation rationnelle des pesticides.

DES OUTILS POUR VOUS AIDER

VFF QC (www.cerom.qc.ca/vffqc) est un outil, disponible en ligne, concernant les vers fil-de-fer présents dans les grandes cultures. Développé à l'aide des données de dépistage de près de 800 champs au Québec, il vous permet d'évaluer, pour chacun des champs de votre ferme, le niveau de risque d'observer des VFF selon différents paramètres dont le type de sol, le % de matière organique et les précédents culturaux. L'outil vous permet également de choisir le moyen de lutte approprié pour chaque champ.



Lic. R.B.Q. : 8284-9498-20

**DRAINAGES
DES DEUX RIVES INC.**

• Drainage agricole • Plan d'installation • Travaux mécanisés

1333, de la Courtine
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 6B3
drainagesdesdeuxrives.com

418 580-8570
drainagesdesdeuxrives@hotmail.com

>120080

IDENTIFIER LES CHAMPS À RISQUE

Les champs qui devraient être priorisés pour faire le dépistage cet automne sont ceux qui seront semés en maïs l'an prochain et qui ont déjà subi une infestation de VFF ou de vers blancs. Les champs en monoculture de maïs et les retours de céréales ou de prairies de graminées sont également à surveiller, car ils peuvent abriter une plus grande population d'insectes ravageurs que les champs en rotation maïs-soya. Finalement, les sols de texture légère à moyenne ainsi que les terres noires sont également plus à risque.

APPÂTER LE RAVAGEUR

Le moment idéal pour effectuer le dépistage des vers fil-de-fer est au printemps, lorsque la température du sol atteint 10 °C. Toutefois, il est aussi possible de faire un dépistage à l'automne avant la première gelée, notamment dans les champs les plus à risque. Pour appâter les larves, il suffit d'enfouir le mélange d'environ une tasse composée d'une portion de grains de céréales non traités avec des pesticides (blé, avoine, orge et/ou maïs grain), d'une portion de farine de blé et d'une portion de gruau dans un trou, de l'identifier à l'aide d'un drapeau et de revenir de sept à dix jours plus tard afin de compter le nombre de larves qui s'y trouvent. Au moins dix pièges doivent être répartis uniformément par champ. Les données de dépistage pourront être saisies dans l'outil VFF QC, ce qui permettra de les conserver et de les consulter dans les prochaines années.

Puisque l'outil VFF QC a été développé pour l'espèce la plus retrouvée dans nos champs, soit le taupin trapu, qui a un cycle d'un an, les résultats du piégeage d'automne ne refléteront pas nécessairement les populations retrouvées au printemps suivant. Toutefois, cela pourra donner une bonne

indication de la présence de l'insecte. En effet, lorsque ces insectes sont présents dans un champ une année, ils le seront aussi fort probablement l'année suivante, risquant alors de s'attaquer aux cultures. Idéalement, un dépistage pourra être refait au printemps dans les champs où le nombre de VFF est élevé. Ce dépistage devrait également être suivi d'une évaluation de la levée et de la qualité des semis afin de vérifier si les manques à la levée sont bel et bien attribuables aux insectes et non à d'autres raisons (mauvaise calibration du semoir, de la profondeur de semis ou de la préparation du lit de semence par exemple).

AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE

Afin de soutenir les entreprises agricoles à respecter la réglementation et à réduire l'utilisation de certains pesticides à risque pour la santé et l'environnement comme les insecticides de la famille des néonicotinoïdes, l'atrazine et le chlorpyrifos, une aide financière est disponible pour le recours aux services-conseils de votre agronome. En effet, cette aide financière, qui couvre 85 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 750 \$ par entreprise, peut être accordée pour de l'accompagnement et du suivi agronomique. Adressez-vous à votre agronome pour connaître tous les détails concernant cette aide financière ou encore, contactez directement le réseau Agricons-eils de la Chaudière-Appalaches au 418 386-8116, poste 1548.

De plus, le Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ offre gratuitement l'identification des espèces de vers fil-de-fer pour ceux qui auront eu recours à la méthode de dépistage disponible sur VFF QC. Renseignez-vous auprès de votre agronome ou contactez Mme Line Bilodeau, agronome au MAPAQ, au 418 386-8116, poste 1524.



Piège-appât vers fil-de-fer recouvert d'un polythène pour réchauffer le sol. (Photo : Line Bilodeau, MAPAQ)

SERVICE 24/24
Demos disponibles
en tout temps

CAM-TRAC BERNIÈRES

VOTRE PARTENAIRE D'AFFAIRE



VISION AGRICOLE SEPTEMBRE 2018 - www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches - 7



VENEZ PROFITER DE NOS SPÉCIAUX DE FIN DE SAISON ! - 418.831.2324



830, chemin Olivier
Lévis (Québec) G7A 2N1
418 831-2324



Découvrez les Jeunes éleveurs 2018

Les expositions agricoles de la Chaudière-Appalaches sont terminées et plusieurs passionnés de l'agriculture se sont distingués lors des jugements des Jeunes éleveurs. Parmi les gagnants, certains ont décroché le convoité titre de Meilleur jeune éleveur. Qui sont-ils?

Tout d'abord, les participants aux jugements des Jeunes éleveurs doivent être âgés de moins de 25 ans. Ces concours visent à reconnaître les performances des participantes et participants à la journée des jeunes ruraux. Plusieurs disciplines sont évaluées, par exemple les connaissances générales, l'expertise animale, l'expertise végétale, les jugements de génisses et le concours de présentation.

LES GAGNANTS

Lors de l'Expo BBQ Bellechasse, Audrey Labbé a remporté la première position en cumulant 94 points sur 100. La deuxième place a été remportée par Florence Labbé avec un total de 93 points. Enfin, Rosalie Veer a obtenu la troisième position avec 90,2 points.

En ce qui concerne l'Expo Saint-Isidore-Bassin de la Chaudière, c'est Alexandra Labbé qui a reçu les grands honneurs en cumulant un total

de 358 points. Pour ce qui est d'Audrey Labbé, elle s'est classée en deuxième position avec 348 points. Frédéric Fournier-Morin et Maude Labbé ont terminé à égalité en troisième place avec 338 points.

Pour l'Exposition agricole de Lotbinière, c'est Maxime Chabot qui a remporté la première place avec un total de 92,5 points sur 100. Alexandre Lacroix, quant à lui, a mis la main sur la deuxième position avec 87,5 points, suivi de Cédric Tardif, qui a récolté un pointage de 87.

Enfin, lors de l'Exposition agricole de Beauce, c'est Nicolas Ten Have qui a remporté la première place avec un total de 305 points sur 335. Matthew Bourque, quant à lui, a mis la main sur la deuxième position avec 285 points, suivi de Stacey Bourque et de Wesley Mongrain, qui ont obtenu un pointage de 275.

FÉLICITATIONS!

La Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation partage ses félicitations à tous les récipiendaires et participants aux jugements des Jeunes éleveurs des expositions agricoles d'ici. Le talent et la passion qui les animent est source de fierté pour l'agriculture régionale.



Audrey Labbé, gagnante du titre Jeune éleveur de l'Expo BBQ Bellechasse. (Photo : Denis Labonté, MAPAQ)



Alexandra Labbé, gagnante du titre Jeune éleveur de l'Expo Saint-Isidore-Bassin de la Chaudière. (Photo : courtoisie André Labonté)



De gauche à droite : M. Normand Roy, directeur régional des ventes ruminants-végétal à la Coop La Seigneurie, Maxime Chabot, lauréat du titre Jeune éleveur 2018 à l'Exposition agricole de Lotbinière et M. Jean-Claude Fleury, juge. (Photo : AJRQ)



BERGERON LAROCHELLE
SOCIÉTÉ DE NOTAIRES INC.

1186, RUE PRINCIPALE . SAINT-AGAPIT . QC . G0S 1Z0
TÉL. : 418.888.3136 | TÉLÉCOPIEUR : 418.888.5018

386, RUE POITRAS . DOSQUET . QC . G0S 1H0
TÉL. : 418.728.3733 | TÉLÉCOPIEUR : 418.888.5018

- Droit agricole et commercial
- Droit immobilier
- Testaments et mandats
- Droit des successions

M^e Véronique Larochelle, notaire
M^e Christine Bergeron, notaire
M^e Sylvie Mathieu, notaire
M^e Yasmée Desrochers, notaire
M^e Maude Duval, notaire

>118819

À votre service depuis 1966!

meunerie de St-FRÉDÉRIC

2293, rue Principale, Saint-Frédéric (Québec) G0N 1P0
Tél. : 418 426-2030 Sans frais : 1 800-716-2030
meuneriesf.com

Produits & services

Alimentation animal	Végétal
<ul style="list-style-type: none"> ■ Fabrication, transport ■ Soutien technique ■ Achat et vente de grains ■ Magasin agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Semence, fenaison, protection des cultures, fertilisation

Notre mission: être votre première référence en termes de produits et services pour votre entreprise agricole.

TRANSPORT G

THIBAUT inc.



ÉPANDAGE DE PIERRE À CHAUX TRANSPORT EN VRAC
POUR UN SERVICE DE QUALITÉ, N'HÉSITÉS PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS

429, Pionniers Ouest, L'Islet-sur-Mer
Tél. : 418 247-3529 • Fax. : 418 247-7819 ou 1-800-550-3529



De gauche à droite : Mme Stacey Bourque, présidente du Cercle des jeunes ruraux de la Beauce, Nicolas Ten Have, gagnant du concours du Jeune éleveur 2018, M. Jean-Philippe Charest, juge et Mme Carole Bouffard, agronome au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

(Crédit photo : Marika Boissonneault, AJRO)



Tracteur
6120R

FINANCEMENT SUR SÉRIE

6M et 6R de 105 à 155 HP

0% PENDANT 48 MOIS | 1,9% PENDANT 60 MOIS | 2,9% PENDANT 72 MOIS

LOCATION DISPONIBLE AUX TAUX

0,90% SUR 36 MOIS | 1,75% SUR 48 MOIS | 2,25% SUR 60 MOIS

RABAIS

DE 5 850 \$ À 7 150 \$

À l'achat comptant

Sur approbation de crédit John Deere. L'offre prend fin le 26 octobre 2018



Les Équipements Agri-Beauce

www.agribeauce.ca

448-6e Ave nord

ST-GEORGES BEAUCE, QC G5Z0R6

418-227-6565

Pour votre
CAMION,

c'est chez
B. Dupont



B. Dupont AUTO INC.



1404, route 277
Lac-Échemin
418 625-6701
1 866 692-1881

www.bdupont.com

Suivez nous sur
facebook 

>120029



Des nouveautés
pour cette automne!



Frontier 6x6 SE **44\$** / semaine*



Avenger 8x8 ST **88\$** / semaine*

*les paiement excluent les taxes, frais de port et manutention

sur terre comme sur l'eau

Venez voir nos
nouveautés et profitez
des spéciaux disponibles.

Dépositaire de pièces et accessoires Super
Winch Accrédité Briggs Stratton et Kohler

Les **Argo** Laurent Gilbert inc.

2585, 8^e rue Saint-Prospère • 418 594-5070 1 877 467-6707 | www.argogilbert.com

>121138

Journée champêtre bovine : un rendez-vous à ne pas manquer

C'est le 15 septembre prochain, à la Ferme Bertrand Bédard de Saint-Patrice-de-Beaurivage, que se tiendra la quatrième Journée champêtre bovine. Ce rendez-vous est à la fois informatif et festif, car il rassemble les producteurs de bœuf de la région et les membres de leur famille.

Organisé par les Producteurs de bovins de la Chaudière-Appalaches, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, l'événement conservera la même formule que l'an dernier. Des conférences seront présentées dans l'après-midi et un méchoui de

bœuf sera servi en soirée, le tout dans une ambiance festive et conviviale. Les enfants sont les bienvenus!

Les conférences présentées seront les suivantes :

- *Alimentation et régie du troupeau à l'automne : 5 « À faire » et 5 « À ne pas faire »*, par M. Bruno Langlois, agronome, directeur des ventes Opti-Bœuf, La Coop
- *Est-ce payant de faire des gros veaux?*, par M. Jean Lecours, agronome, conseiller en gestion agricole, Service-conseils Jean Lecours

Le souper, qui aura lieu à la salle municipale de Saint-Patrice-de-Beaurivage, est au coût de

10 \$ pour un producteur bovin et de 30 \$ pour un intervenant. Le souper est gratuit pour les enfants de 12 ans et moins. La réservation et le paiement à l'avance sont obligatoires. Tous les producteurs bovins recevront une invitation par la poste.

Pour toute information, contactez M. François

Gamache au 418 386-5588, poste 2008 ou à l'adresse courriel suivante : fgamache@upa.qc.ca

On vous y attend en grand nombre!

Collaboration spéciale :

François Gamache, secrétaire des Producteurs de bovins de la Chaudière-Appalaches-Sud et des Producteurs de bovins de la Chaudière-Appalaches Nord.



Mme Françoise Carrier et M. Bertrand Bédard, propriétaires de la ferme, accompagnés de leur fils Germain et de leur petit-fils Antoine. (Photo : Martin Blache, MAPAQ)

LES GROUPESELECTROGÈNES TALBOT INC.

VENTE
RÉPARATION
ENTRETIEN | GÉNÉRATRICES
MOTEURS INDUSTRIELS
GÉNÉRATRICE PTO

BRUNO TALBOT
conception & réparation

720, rue William-G.-Ross
Saint-Nicolas
Tél.: 418 836-3567
Télécopieur: 418 836-4338
groupeselectrogenestalbot.com

>118352

AGENT MANUFACTURIER ET GROSSISTE EN ÉCLAIRAGE DEL

AGRICOLE • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • INSTITUTIONNEL • RÉSIDENTIEL



Tous nos produits sont GARANTIS 5 ANS.
Durée de vie de +50,000HRS

(Environ 15-20 ans)

Produits résistants :

- Aux chocs - À l'humidité
- À la poussière - Lavable à haute pression

Nos produits sont admissibles aux subventions d'Hydro-Québec.

Service d'étude photométrique offert vous permettant de savoir à l'avance l'éclairage que vous obtiendrez à chaque mètre carré.



Ledsion Canada vous offre une vaste inventaire de produits et service spécialisé en éclairage directement du manufacturier.

ledsion.ca ledsioncan

Martin Lessard
Prés. Dir. Général / CEO
418 230-2442
mlessard@ledsion.com

Bureau
1130, boul. St-Félicien, St-Félicien
Siège Social (entrepôt)
Saint-Côme-Linière
T 418 741-3200

RECEVEZ UNE TROUSSE WOOD-PRO™
GRATUITE

à l'achat d'une scie à chaîne
STIHL sélectionnée.**

UNE VALEUR DE 85 \$!

- Coffre Woodsman™
- Chaîne OILOMATIC™
- Casquette STIHL



STIHL®

Numéro 1 dans le monde!

POUR LE PARTICULIER

Parfaites pour tailler et couper les arbres à la maison ou au chalet.



Scie à chaîne
à essence
MS 170

30,1 cm³/1,3 kW/3,9 kg (8,6 lb)[†]

259⁹⁵ \$

PDSM 279,95 \$
avec guide-chaîne
de 16 po



Scie à chaîne
à essence
MS 180 C-BE

379⁹⁵ \$

Avec guide-chaîne
de 16 po

31,8 cm³/1,5 kW/4,2 kg (9,3 lb)[†]



Scie à chaîne
à essence
MS 250

45,4 cm³/2,3 kW/4,6 kg (10,1 lb)[†]

449⁹⁵ \$

Avec guide-chaîne
de 16 po

*Moteur seulement.

LES BRICOLEURS DU DIMANCHE

Plus de puissance et de confort pour un usage sur de grandes propriétés et sur la ferme, et pour couper du bois de chauffage.



Scie à chaîne à essence
MS 271

549⁹⁵ \$

PDSM 559,95 \$
avec guide-chaîne
de 16 po

50,2 cm³/2,6 kW/5,6 kg (12,3 lb)[†]



Scie à chaîne à essence
MS 261 C

**MEILLEUR PRIX
DE L'ANNÉE**

50,2 cm³/3,0 kW 4,9 kg/10,8 lb

LES SPÉCIALISTES DE LA TERRE À BOIS



Scie à chaîne à essence
MS 291

499⁹⁵ \$

55,5 cm³/2,8 kW/5,6 kg (12,3 lb)

*Sans trousse Wood Pro™

ACCESSOIRES

SPÉCIAL

Chaîne 16 pcs 1450\$ ch.	Huile à mix 29\$ ch. (la caisse de 16) 200 ml	Bar 16" 3400\$ ch.	Limes rondes 1450\$ la douzaine	Limes plates 375\$ ch.	Gants de sécurité 2295\$ et plus	Pantalon sécurité 69\$ et plus
Huile à chaîne 2675\$ (à la caisse) 26\$ (5 caisses et plus)	Crochet à pulpe 1995\$ ch. avec pointe changeable	Crochet à pulpe régulier 1695\$ ch.	Pointe de crochet 595\$ ch.	Ruban à mesurer Forestier 50 pieds 5295\$	Chapeau sécurité complet 3995\$ et plus	Bottes de sécurité 115\$ et plus

**ARMAND
LAPOINTE
ÉQUIPEMENT**

#1 au
Québec

www.armandlapointequipement.com

561, rang
Ste-Caroline,
Saint-Victor
418 588-3567



Programme services-conseils 2018-2023

MATÉRIAUX
Ouellet
INC.
LE

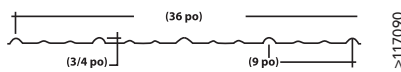
418 842-2394

TÔLE GALVANISÉE
TÔLE GALVALUME
Pi Carré 0.92\$ + tx

TÔLE PRÉPEINT COULEUR
Pi Carré 1.19\$ + tx

COUPE SELON LA
LONGUEUR DÉSIRÉ
MOULURE
(Acier-Aluminium)

Nos prix sont sujets à changement sans préavis



15720 Boul Valcartier (Québec)
www.materiauxouellet.com

Collaboration spéciale
Martin LARIVIÈRE
Agronome, directeur du réseau
Agriconseils de la Chaudière-Appalaches



Le Programme services-conseils (PSC) 2018-2023 est maintenant disponible en Chaudière-Appalaches et partout dans la province. L'objectif de ce programme est de renforcer la capacité des entreprises agricoles et agroalimentaires à s'adapter à leur environnement d'affaires et aux attentes sociétales. Les entreprises agricoles et les transformateurs artisans peuvent bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 30 000 \$ pour la durée du programme afin de faciliter l'accès aux services-conseils. La relève agricole et les entreprises en démarrage peuvent bénéficier, quant à elles, d'une enveloppe de 40 000 \$.

Le volet « Appui à l'utilisation des services-conseils par les entreprises » du PSC permet de supporter l'utilisation des services-conseils individuels en entreprise dans plusieurs domaines d'interventions comme : l'encadrement technique, la gestion, l'agroenvironnement ainsi que la transformation alimentaire artisanale et la mise en marché de proximité.

ENCADREMENT TECHNIQUE

Les services d'encadrement technique peuvent permettre d'améliorer la productivité et la rentabilité des élevages, des cultures et des bâtiments. Plusieurs conseillers sont disponibles dans la région pour bien répondre aux besoins des entreprises

dans différentes productions.

En production animale, les services peuvent aider à établir un programme alimentaire, améliorer le gain de poids, la génétique et la reproduction, la manipulation des animaux et le bien-être animal et diminuer la mortalité.

En horticulture (fruits, légumes, plantes ornementales), les services-conseils couvrent les pratiques visant à améliorer les rendements, soit : le choix des cultivars, la gestion de l'eau, le contrôle des mauvaises herbes, des maladies et des insectes.

En acériculture, les services permettent d'augmenter les rendements, d'améliorer la qualité du sirop, d'optimiser les équipements (évacuateur, séparateurs, pompes), de planifier l'installation de tubulures, de diagnostiquer l'état de santé de l'érablière et le besoin en chaux et d'améliorer l'efficacité énergétique des installations et des équipements.

Les services d'encadrement technique couvrent aussi la régie des bâtiments, des structures d'élevage et la résolution des problèmes de tensions parasites.

L'aide financière pour les services d'encadrement technique est de 50 %, jusqu'à un maximum de 4 000 \$ par année, sans dépasser 15 000 \$ pour la durée du programme. Des bonifications de l'aide financière sont offertes : 75 % de remboursement pour la production d'agneaux et de brebis ainsi que pour les entreprises de petite taille (moins de 100 000 \$ de revenu brut par année); 85 % pour la relève et les démarrages, la production bovine, l'efficacité énergétique, le bien-être animal et la production biologique.

En production animale, les services peuvent aider à établir un programme alimentaire, améliorer le gain de poids, la génétique et la reproduction, la manipulation des animaux et le bien-être animal et diminuer la mortalité.

Par la suite, puisque plusieurs options sont possibles pour un même projet, il est important de se doter d'un plan d'action afin de mesurer la rentabilité des différentes solutions et de déterminer ses priorités.

Finalement, afin de mesurer l'impact réel des actions réalisées, l'entreprise peut faire appel au service de suivi.

L'aide financière pour les services-conseils en gestion est de 50 %. Les maximums varient selon les services utilisés, sans dépasser 20 000 \$ pour la durée du programme. Des bonifications de l'aide financière sont offertes : 75 % de remboursement pour la production d'agneaux et de brebis, pour les services-conseils en relations humaines, pour l'autogestion des risques à l'aide de stratégie de commercialisation ainsi que pour les entreprises de petite taille (moins de 100 000 \$ de revenu brut par année). Une bonification de 85 % est offerte pour la relève et les démarrages, l'efficacité énergétique et le bien-être animal ainsi que pour la production biologique.

AGROENVIRONNEMENT

Les services-conseils en agroenvironnement visent à accroître l'adoption de pratiques entrepreneuriales plus respectueuses de l'environnement. Les services visés par l'aide financière sont le plan d'accompagnement en agroenvironnement (PAA), les évaluations détaillées et ciblées (ÉDC) ainsi que le suivi.

La première étape d'une démarche agroenvironnementale est la réalisation du PAA. Ce service permet d'établir le portrait des pratiques de l'entreprise et de mettre en place un plan d'action pour les améliorer. Par ailleurs, toute entreprise souhaitant déposer une demande au programme Prime-Vert

GESTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Plusieurs projets peuvent nécessiter de s'attarder plus attentivement à l'aspect financier de l'entreprise : l'amélioration de la rentabilité, la réalisation d'un investissement, la planification d'un transfert ou d'un démarrage. Il est alors intéressant de faire appel aux services-conseils en gestion.

La première étape est de bien fixer ses objectifs d'entreprise et de connaître ses forces et ses faiblesses, incluant : la situation financière, la capa-

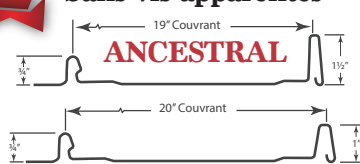
ACHETEZ VOTRE TÔLE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

REVÊTEMENT MÉTALLIQUE SUR MESURE
fabriqué dans un délai de 36 heures

Disponible
REVÊTEMENT
INTÉRIEUR
DE P.V.C.

NOUVEAU
MODELE

Sans vis apparentes



2565, route 165 Saint-Ferdinand, QC

1 888 428-9921

www.tolevigneault.com



Vente | Installation | Réparation | Soudure Mobile

D'équipement de ferme



291 Principale, St-Narcisse-de-Beaurivage
info@fermetech.com • 581 223-8383

**Services agricoles
André Turcotte Inc.**
Vente, installation, entretien et réparation d'équipements de ferme.
100, rue Bibeau, Dosquet (Qc) • Cell: 418-728-1660 • saat.turcotte@hotmail.com

**TÔLE
DOMTEC INC.**

- Pliage de moulure (résidentiel et commercial)
- Z barre jusqu'à 16 jauges
- Acier, Aluminium
- Tôle d'acier émaillé pour mur intérieur et extérieur
- Sous traitance de pliage et coupe

CLABOT D'ACIER ÉMAILLÉ
Nouvelle finition intérieure • Garage • Cabane à sucre etc
2825, 40^e Rue, Saint-Prospier
Tél.: 418 594-6211 • Fax.: 418 594-6216
www.toledomtec.ca

du MAPAQ doit soumettre un PAA en lien avec la demande.

Certains domaines d'intervention nécessitent un portrait plus approfondi. C'est pourquoi les ÉDC sont disponibles : l'évaluation de l'état des sols, la gestion intégrée des ennemis des cultures et des pesticides, la gestion des résidus végétaux et la gestion des eaux usées.

Chaque entreprise peut faire appel au service de suivi afin de se faire accompagner dans la mise en place de bonnes pratiques.

L'aide financière pour les services en agroenvironnement varie de 75 % à 85 %. Différents maximums sont établis selon les services utilisés, sans dépasser 15 000 \$ pour la durée du programme. Des bonifications de l'aide financière sont offertes à 85 % pour la relève et les démarrages, la production biologique, ainsi que pour les services en phytoprotection et en santé et conservation des sols.

TRANSFORMATION ALIMENTAIRE ARTISANALE ET MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

Toute entreprise agricole ou toute entreprise de transformation alimentaire artisanale désirant transformer ses produits ou entreprendre une démarche de mise en marché de proximité peut requérir des services-conseils adaptés. L'expertise est disponible dans la région pour des produits aussi variés que les viandes, les produits laitiers, les fruits et légumes, les plantes médicinales ou aromatiques, le sirop d'érable, les alcools, la boulangerie et la pâtisserie.

En transformation alimentaire, les services comprennent l'aménagement des bâtiments et des aires de travail, l'analyse des opérations, des séquences de travail et du procédé de fabrication, le choix des



(Photo : Martin Blache, MAPAQ)

équipements, la différenciation de produits, la mise à l'échelle d'un produit.

Pour ce qui est des services en mise en marché de proximité, ceux-ci comprennent l'aménagement de kiosque, de boutique ou du bâtiment d'accueil, le marchandisage, les techniques de vente, le tourisme gourmand et l'amélioration de l'expérience client.

Ce domaine est une priorité d'intervention en Chaudière-Appalaches. Tous les services-conseils admissibles sont supportés à 75 %, jusqu'à un maximum de 3 000 \$ par année, sans dépasser 7 500 \$ pour la durée du programme. Des bonifications de l'aide financière à 85 % sont offertes pour la relève, les démarrages et la production biologique.

Pour plus d'information sur les aides financières disponibles, communiquez avec M. Martin Larivière au 1 866 6801858 ou au 418 386-8116, poste 1549.

En cas de disparité entre les informations contenues dans l'article et celles présentées dans les documents officiels du Programme services-conseils, les informations présentées dans les documents officiels ont priorité.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Septembre 2018

Du 18 août au 16 septembre

Journées Couleurs et Saveurs Desjardins de la Chaudière-Appalaches
Divers sites dans la région
Inf. : www.couleursetsaveurs.com

9 septembre

Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec
Divers sites dans la région
Inf. : <https://portesouvertes.upa.qc.ca>

15 septembre

Journée champêtre bovine
Ferme Bertrand Bédard
Saint-Patrice-de-Beaurivage
Inf. : François Gamache
(418 386-5588, poste 2008)

NOVEMBRE 2018

21 novembre

Journée partenaires en production laitière
Centre récréatif de Saint-Henri
Saint-Henri
Inf. : www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches
(calendrier des événements)

22 novembre

Journée partenaires en production laitière
Hôtel Le Journal Resto-Bar
Saint-Joseph-de-Beauce
Inf. : www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches
(calendrier des événements)

28 novembre

Colloque bœuf
Centre Caztel
Sainte-Marie
Inf. : Alexandre Landry
(418 386-8116, poste 1531)



REM
www.rem-montmagny.com

Réparation Électrique Montmagny Inc.

- Vente et réparation moteurs, pompes de toutes sortes, outillage, génératrices...
- Vaste inventaire de produits industriels, pneumatiques et électriques

URGENCE
24 HEURES / 7 JOURS
Gilles: 418 248-7509
Jean: 418 248-9266



170, 4^e Rue, Montmagny (Qc) G5V 3L5
Tél.: 418 248-2072
Fax: 418 248-2073

PROCHAINS PROJETS DE VOYAGES 

Voyage entre amis Au Panama du 8 au 22 février 2019

14 nuits, chambre coté jardins au Riu Playa Blanca 4* tout inclus
Autres catégories de chambres disponibles Vol de jour avec Sunwing, départ de Québec L'hôtel possède plusieurs restaurants dont 1 buffet et 3 à la carte (steak house, italien et asiatique) et 5 bars. Repas illimités sans réservation dans des restaurants de spécialité

Prix: 2 348\$ / personne, base de 22 personnes

Le prix inclus l'hébergement, vols au départ du Québec, transferts et taxes. Frais de réservation et Frais de l'OPC 0.10% en sus.

Les Voyages Interconseil offrent des voyages agricoles envers nos agriculteurs depuis près de 30 ans.

Nous offrons également des forfaits tout inclus pour toutes les destinations soleil, vol vers l'Europe et le reste du monde. Croisières à la destination de votre choix. Nous proposons des voyages en ornithologie ainsi que des forfaits sur mesure : golf, ski, yoga, spirituel etc... Vous ferez la découverte de ces destinations avec nos guides accompagnateurs professionnels.

Allez sur Bonitour.com et Inscrivez-vous!

Vous serez automatiquement enregistré pour le tirage d'un voyage pour 2 personnes en formule tout inclus!

Valeur approximative de 3 000 \$
Prochain tirage au mois de novembre 2018

LES VOYAGES INTERCONSEIL

Pour informations et détails des circuits
Contactez-nous : 418 796-3060
Sans frais : 1 888 740-3060
2597, Principale, St-Édouard G0S 1Y0

RBQ: 8001-4632-78



SPÉCIALISÉ BÂTIMENTS AGRICOLES - COFFRAGE - EXCAVATION TOUT GENRE - FOSSES ET PLATE-FORME

Tél. : 418 935-3663 - Cell. : 418 389-2222
Email: constructiongirouxlaterreurinc@hotmail.ca

206, rue Industrielle, Sainte-Marguerite, Beauce G0S 2X0

réseau agriconseils 

DES SERVICES-CONSEILS AGRICOLES SPÉCIALISÉS POUR TOUS, PARTOUT AU QUÉBEC!

Vous souhaitez augmenter la rentabilité de votre ferme? Vous songez à transférer votre entreprise? Vous êtes confrontés à des difficultés techniques ou financières?

CONTACTEZ-NOUS! NOUS POUVONS VOUS AIDER.

Des services-conseils en :
Agroenvironnement • Gestion financière • Production biologique • Régie d'élevage • Suivi des cultures • Transfert et démarrage d'entreprise • Transformation et agrotourisme • Etc.

De l'aide financière facilement accessible | 50% à 85% des dépenses admissibles

PARTENARIAT CANADIEN pour l'AGRICULTURE

Canada Québec 

1 866 680-1858
www.agriconseils.qc.ca

Taux de survie et croissance de plants d'arbres de Noël plantés en godet ou à racines nues

Le Club agroenvironnemental de l'Estrie, en collaboration avec la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), a réalisé des essais au cours des dernières années afin de déterminer le taux de survie et de croissance de plants d'arbres de Noël plantés en godet ou à racines nues. L'objectif était de comparer le rendement des deux types de plants, et ce, tant pour le sapin baumier que pour le sapin Fraser.

Ainsi, en 2013, 300 arbres ont été plantés aléatoirement dans une exploitation de Coaticook. Le taux de survie a été évalué au printemps et à l'automne, en 2014, en 2015 et en 2017. Résultat : le taux de survie est le même pour les deux types de plants, en godet ou à racines nues. Quant à la croissance,

on remarque que les plants à racines nues poussent plus vite, alors que les plants en godet croissent de manière plus homogène.

Pour consulter la fiche technique complète des essais rendez-vous sur le site d'Agri-Réseau : www.agrireseau.net > Recherche : Taux de survie et croissance de plants d'arbres de Noël plantés en godet ou à racines nues.

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région.

Collaboration spéciale : MAPAQ, Direction régionale de l'Estrie



Photo : Dominique Choquette, MAPAQ



Membre indépendant **BKR International**

Bvacpa.ca

SAINT-GEORGES
418 228-9761

SAINTE-MARIE
418 387-3636

LÉVIS
418 834-1910

THETFORD MINES
418 338-4626

- + Comptabilité
- + États financiers
- + Déclarations d'impôt de particuliers, de sociétés de personnes et de sociétés par action
- + TPS – TVQ
- + Service de paie – T4 et relevés 1 – CSST, etc.
- + Fiscalité agricole
- + Planification successorale
- + Transfert de ferme
- + Implantation de logiciels de comptabilité, formation et support (*Acomba et autres*)
- + Agri-stabilité, agri-investissement, agri-Québec



>114848

AU SERVICE DU MONDE AGRICOLE



**Brochu Asselin Lajeunesse
Poulin et Lavertu**
NOTAIRES



www.notairesbal.com



Saint-Henri
17, route Président-Kennedy
Saint-Henri (Québec)
GOR 3E0
T. 418 882-3456

Lévis
1655, boul. Alphonse-Desjardins
Bureau 280, Lévis (Québec)
G6V 0B7
T. 418 834-5400

Saint-Anselme
2, rue des Érables
Saint-Anselme (Québec)
GOR 2N0
T. 418 885-4400

>114525





Chaîne à carreaux



Débusqueuse de VTT



Chargeuse hydraulique

164, rue Principale, Saint-Adalbert GOR 2M0 • info@chainesblanchet.com • 418 356-5144

>117998

Le Centre multi-conseils agricoles est un organisme regroupant les 7 groupes conseils agricoles de la Chaudière-Appalaches.



Experts en gestion performante d'entreprises agricoles

Suivez-nous sur 

CMCA, Sainte-Marie
418 389-0648

GCA Beauvillage, Sainte-Marie
418 387-3396

GCA Beauce-Frontenac, Saint-Georges
418 221-1890 poste 232

GCA Chaudière-Etchemin, Sainte-Marie
418 387-2676

GCA de la Côte-du-Sud, La Pocatière
418 856-6565

GCA Lévis-Bellechasse, Saint-Henri
418 882-0306

GCA Lotbinière-Nord, Sainte-Croix
418 926-3212

GCA Montmagny, Montmagny
418 234-2232



Centre multi-conseils agricoles

- Plan d'action pour le plan de soutien aux investissements en agriculture visant le bien-être animal et l'efficacité énergétique
- Aide à l'administration et comptabilité de gestion
- Analyse technico-économique d'entreprise
- Budget de trésorerie et/ou 3 ans pour projet
- Plan de transfert et soutien en relations humaines et organisationnelles

Et plus... www.cmca-gca.com

>121079

Démarrage du projet de réseau de vitrines à la ferme pour favoriser la réduction des risques liés aux pesticides

Véronique SAMSON
Agronome

Conseillère en grandes cultures et en agroenvironnement



Collaboration : Marie-Claude Lapierre, chargée de projet
Coordination services-conseils

Coordonné par la Coordination services-conseils (CSC), en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et Les Producteurs de grains du Québec, le projet de réseau de vitrines à la ferme pour favoriser la réduction des risques liés aux pesticides en grandes cultures a récemment pris son envol.

Présenté dans 11 régions, dont celle de Chaudière-Appalaches, ce projet d'envergure provinciale offre un réseau de vitrines pour favoriser la réduction des risques liés aux pesticides en grandes cultures lors des saisons 2018 et 2019. Il permettra la réalisation d'une cinquantaine de sites de parcelles à la ferme sur trois sujets :

- herbicides à faible risque dans le maïs;
- utilisation raisonnée de traitements de semences insecticides dans le maïs;
- utilisation raisonnée de fongicides dans le soya.

Dans la Chaudière-Appalaches, des parcelles ont été réalisées et deux vitrines ont été tenues en juillet dernier afin de partager l'information

recueillie sur ces parcelles. L'une d'elles traitait des herbicides à faible risque dans le maïs à la ferme Bélangeoise inc., située à Saint-Nicolas, et l'autre, traitait de l'utilisation raisonnée de traitements de semences insecticides dans le maïs à la ferme Jovanel inc., située à Saint-Charles-de-Bellechasse.

Ces journées de démonstration permettent de sensibiliser les producteurs agricoles sur les trois sujets mentionnés précédemment. Parallèlement à ces activités, des cliniques de formation sont offertes aux conseillers, aux intervenants ainsi qu'aux producteurs agricoles afin de parfaire leurs compétences sur les thèmes suivants : la cartographie, le dépistage des mauvaises herbes, les stratégies permettant de réduire les risques de développement de la résistance des mauvaises herbes aux herbicides, le dépistage et l'identification des ravageurs des semis et des maladies.

Les essais, les vitrines et les cliniques permettent d'accélérer le transfert des connaissances et l'adoption de pratiques culturales moins risquées par les entreprises agricoles. Restez à l'affût, d'autres parcelles seront réalisées en plus de vitrines à la ferme en 2019. Pour plus d'informations, contactez Mme Marie-Claude Lapierre, chargée de projet à la Coordination services-conseils au 450 679-0540, poste 8733 ou à mclapierre@coordination-sc.org. Vous pouvez également consulter la description du pro-

jet et d'autres informations pertinentes sur le site Web de la Coordination services-conseils à <http://coordination-sc.org/>.

Ce projet est réalisé en vertu du sous-volet 3.2 du programme Prime-Vert 2013-2018 et il bénéficie d'une aide financière du MAPAQ.

**ENSEMBLE,
LE COURANT PASSE**



SERVICE DE DÉTECTION DES TENSIONS PARASITES

SPÉCIALISTES
AGRICOLLES
FERME LAITIÈRE
ET PORCINE

**GROUPE
CASTONGUAY**
SOLUTIONS ÉLECTRIQUES
groupecastonguay.com

418 796-2997
1 866 796-2997
180, route Leclerc
St-Édouard-de-Lotbinière
(Québec)

>151893

RBQ: 8327-4878-30



**Constructions
Agrico inc.**
Entrepreneur général

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

- AGRICOLE

- Résidentiel

- Commercial

**TÉL.: 418 486-7224
CELL.: 418 332-0444**

Michel Bolduc
210, ch. Aéroport, Lambton
(Québec) G0M 1H0

info@constructionsagrigo.com
www.constructionsagrigo.com





Dommages causés par la sécheresse : soutien aux producteurs

CONTEXTE

Des dommages causés par la sécheresse qui sévit actuellement dans plusieurs régions agricoles du Québec, et à l'égard de différentes cultures, ont été rapportés de manière massive récemment. En effet, en date du 3 août 2018, La Financière agricole du Québec précise que plus de 1 808 avis de dommages causés par la sécheresse ont été dénombrés cette année; en comparaison, la moyenne annuelle est de 324 avis pour les 5 années précédentes. À la lumière des avis répertoriés en 2018, la récolte de foin, tant pour la première que pour la deuxième fauche, est durement compromise.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et certains de ses partenaires ont amorcé des initiatives en vue d'aider les entreprises aux prises avec cette situation préjudiciable.

ENTENTES ENTRE LE MAPAQ ET DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES UPA

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et les fédérations régionales de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-

Jean ont conclu deux ententes qui ont pour objet de soutenir la mise sur pied d'un bureau de coordination temporaire qui aura notamment pour fonction de faciliter les transactions entre les acheteurs et les vendeurs de fourrage des régions suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches.

Les deux fédérations de l'UPA s'engagent à accompagner les entreprises des régions visées en exerçant les activités suivantes :

- Rechercher et localiser la disponibilité en fourrages (foin) au Québec ou dans les autres provinces
- Mettre en contact les acheteurs et les vendeurs de fourrages
- Soutenir les producteurs dans leurs démarches pour le transport du fourrage jusqu'à la ferme
- Inciter les producteurs à identifier les alternatives en remplacement du foin pour combler les besoins alimentaires des troupeaux
- Orienter les producteurs vers les services-conseils pour identifier les changements à apporter dans leurs pratiques et gestions d'élevage

• Encourager les producteurs à informer La Financière agricole du Québec (FADQ) d'un changement de destination de certaines cultures assurées à d'autres fins que celles initialement prévues

• Inviter les producteurs assurés à l'assurance récolte individuelle qui ont subi des pertes à contacter la FADQ pour faire un avis de dommages avant le début des récoltes

• Conseiller au besoin les entreprises ayant des difficultés financières à consulter la FADQ.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

- la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent (www.bas-saint-laurent.upa.qc.ca)
- la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean (upasaglac.ca)

BONIFICATION DE L'AIDE RELATIVE AUX SERVICES-CONSEILS

Le MAPAQ bonifiera l'aide financière pour les services-conseils en régie d'élevage et stratégie alimentaire. Cette initiative s'adresse aux entreprises de production animale (ruminants) des régions qui subissent les effets de la sécheresse qui sévit en cette saison de production 2018 dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en Chaudière-Appalaches, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue.

La mesure de bonification permet d'augmenter à 85 % le pourcentage de l'aide financière, ainsi que le

montant maximal annuel, quant aux interventions individuelles admissibles au Programme services-conseils 2018-2023. Les services subventionnés concernent des dépenses admissibles pour l'utilisation de services-conseils en pratique d'élevage, à savoir :

- le diagnostic spécifique
- l'alimentation des troupeaux
- la productivité des élevages.

L'aide financière pour l'ensemble des services-conseils subventionnés en régie d'élevage et stratégie alimentaire ne peut excéder un maximum de 1 700 \$ par entreprise agricole pour l'année 2018-2019. Précisons que la mesure est rétroactive au 1er juillet 2018 et qu'elle prendra fin le 31 mars 2019.

Pour plus ample information concernant la bonification de l'aide financière, veuillez communiquer avec le réseau Agriconseils de votre région au 1 866 680-1858.

D'AUTRES RENSEIGNEMENTS D'INTÉRÊT DANS LE SITE INTERNET D'AGRI-RÉSEAU

Les membres de la table sectorielle bovine-ovine-caprine du MAPAQ ont préparé des documents d'information à l'intention des entreprises agricoles, disponibles sur le site Web Agri-Réseau (www.agrireseau.net/documents/98430/dossier-secheresse-2018).

Source : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. Dommages causés par la sécheresse : soutien aux producteurs, [En ligne], mis à jour le 9 août 2018. [www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Avis_Publicite/Pages/secheresse-foin.aspx] (Consulté le 17 août 2018)

BOB SHEAR S'adapte à tous les modèles de pelles

Joystick

NOUVELLE GÉNÉRATION

Bob Lachance, propriétaire

Toujours innovant

Ébrancheur

Pivot rotor maintenant 360°

Grappin

Nouvelle machoire

Les Produits Forestiers Bob inc.

9435, 38^e Avenue, Saint-Georges de Beauce • 418 228-1063
 boblachance@globetrotter.net • www.lesproduitsforestiersbob.com

Véhicules S Bolduc MISE AU POINT / RÉPARATION / PIÈCES & ACCESSOIRES
 VENTE / ACHAT / VTT / MOTO / MOTONEIGE / SCOOTER
 SIMON BOLDUC, PROPRIÉTAIRE

KYMCO

UXV 700i LE EPS PRIME \$14,999 (TAXES EN SUS)

4 ROUES 2018 MXU 700i EPS \$10,899 (TAXES EN SUS)

VÉHICULES S.BOLDUC INC. 418 387-0066 VEHICULESBOLDUC@HOTMAIL.COM WWW.VEHICULESBOLDUC.COM 1138-1A RUE NOTRE-DAME NORD STE-MARIE / QUÉBEC G6E 2L5

POMPES DIESEL 2000 INC.

BERTRAND POULIN Propriétaire

Réparation de pompes et injecteurs

696, rue Perreault
 Lévis (Québec)
 G6W 7V6
 Tél. : 418 834-0013
 Téléc. : 418 834-8313
pompesdiesel2000@qc.aira.com

ACÉRICULTURE ET FORESTERIE

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT	INSCRIPTION
Abattage manuel sécuritaire	Sainte-Marie	11 h	19 h à 22 h / 8 h à 16 h 30	26 et 27 ou 28 octobre	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
Aménagement d'une érablière	Saint-Georges	8 h	8 h à 16 h	27 octobre	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
	Sainte-Marguerite	8 h	8 h à 16 h	24 novembre	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
	Montmagny	9 h	18 h 30 à 21 h 30 / 9 h à 16 h	4 et 6 octobre	80 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
	Saint-Anselme	9 h	18 h 30 à 21 h 30 / 9 h à 16 h	29 novembre et 1 ^{er} décembre	80 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
Atelier de calibration du sirop d'érable NOUVEAU!	Thetford Mines	6 h	9 h à 16 h	26 septembre	90 \$	SAE : 418 338-7808 poste 3116
Bonnes pratiques acéricoles	La Pocatière	14 h	8 h 30 à 16 h 30	8 et 9 décembre	100 \$	ITA 418 856-1110 poste 1252
Cueillette de plantes médicinales	Saint-Georges	7 h	8 h 30 à 16 h	22 septembre	50 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
	Lac-Etchemin	7 h	8 h 30 à 16 h	23 septembre	50 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
Diagnostic de l'état de santé de l'érablière	Thetford Mines	6 h	9 h à 16 h	20 septembre	90 \$	SAE : 418 338-7808 poste 3116
	Saint-Joseph	6 h	9 h à 16 h	25 septembre	90 \$	CSBE : 418 228-5541 poste 2620
	Montmagny	6 h	9 h à 16 h	5 octobre	90 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
Entailage des érables	Plusieurs lieux	8 h	8 h à 16 h	Dès la fin novembre	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
Entretien et affûtage de scie à chaîne	Thetford Mines	9 h	18 h à 21 h / 9 h à 16 h	16 et 17 novembre	65 \$	SAE : 418 338-7808 poste 3116
Évaporation et transformation de l'eau d'érable	Saint-Anselme	7 h	8 h 30 à 16 h 30	13 octobre	70 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
Initiation à la dégustation du sirop d'érable pour la vente au détail NOUVEAU!	Saint-Joseph	6 h	9 h à 16 h	11 octobre	90 \$	CSBE : 418 228-5541 poste 2620
	La Pocatière	6 h	9 h à 16 h	17 octobre	90 \$	ITA : 418 856-1110 poste 1252
	Thetford Mines	6 h	9 h à 16 h	25 octobre	90 \$	SAE : 418 338-7808 poste 3116
	Saint-Anselme	6 h	9 h à 16 h	26 octobre	90 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
Installation de tubulure	Saint-Georges	8 h	8 h à 16 h	13 octobre	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
	Sainte-Marie	8 h	8 h à 16 h	24 novembre	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
	Thetford Mines	6 h	9 h à 16 h	2 novembre	65 \$	SAE : 418 338-7808 poste 3116
	Saint-Anselme	7 h	8 h 30 à 16 h 30	29 septembre	70 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
	Saint-Anselme	7 h	8 h 30 à 16 h 30	27 octobre	70 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
Lavage des équipements acéricoles	La Pocatière	7 h	8 h 30 à 16 h 30	3 novembre	60 \$	ITA : 418 856-1110 poste 1252
L'univers des défauts de saveur du sirop d'érable en grands contenants	Saint-Joseph	5,5 h	9 h à 15 h 30	30 octobre	90 \$	CSBE : 418 228-5541 poste 2620
	Saint-Anselme	5,5 h	9 h à 15 h 30	2 novembre	90 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
	La Pocatière	5,5 h	9 h 30 à 16 h	29 novembre	90 \$	ITA : 418 856-1110 poste 1252
	Thetford Mines	5,5 h	9 h à 15 h 30	4 décembre	90 \$	SAE : 418 338-7808 poste 3116
Osmose	Saint-Anselme	7 h	8 h 30 à 16 h 30	10 novembre	70 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
Santé et sécurité en abattage manuel des arbres - certifié CNESST	Sainte-Marie	16 h	8 h à 16 h 30	20 et 21 octobre	**250 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
	Saint-Georges	16 h	8 h à 16 h 30	24 et 25 novembre	**250 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
Sirop d'érable certifié biologique	Thetford Mines	6 h	9 h à 16 h	29 novembre	90 \$	SAE : 418 338-7808 poste 3116
Transfert de boisés et d'érablières	Saint-Georges	7 h	8 h 30 à 16 h 30	17 novembre	*25 \$	APBB : 418 228-5110 poste 114
Utilisation de la débroussailleuse I et II	Sainte-Marie	2 x 8 h	8 h à 16 h 30	20 et 21 octobre	*25 \$ / jour	APBB : 418 228-5110 poste 114
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	Saint-Anselme	6 h	9 h à 16 h	23 novembre	90 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
	Saint-Joseph	6 h	9 h à 16 h	7 décembre	90 \$	CSBE : 418 228-5541 poste 2620
	Thetford Mines	6 h	9 h à 16 h	11 décembre	90 \$	SAE : 418 338-7808 poste 3116

MARKETING, GESTION FINANCIÈRE ET DES RESSOURCES HUMAINES

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT	INSCRIPTION
Espagnol pour l'agriculture Niveau 1	En ligne	20 h	18 h 30 à 20 h 30	Dès le 15 octobre	100 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
Espagnol pour l'agriculture Niveau 2 NOUVEAU!	En ligne	30 h	18 h à 21 h	Dès le 19 novembre	150 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
Fiscalité - Comment sauver de l'impôt comme agriculteur?	Sainte-Marie	12 h	9 h à 16 h	2 et 9 novembre	120 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
L'encadrement des travailleurs étrangers temporaires NOUVEAU!	En ligne	6 h	12 h à 15 h	26 septembre et 3 octobre	85 \$	CBA : 1 800 893-5111 poste 2222
Marketing agroalimentaire NOUVEAU!	En ligne	12 h	9 h à 12 h	2, 9, 16 et 23 octobre	110 \$	CBA : 1 800 893-5111 poste 2222

PRODUCTION VÉGÉTALE

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT	INSCRIPTION
Ail- Introduction à la culture	Saint-Romuald	7 h	8 h 30 à 16 h 30	7 novembre	70 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
Démarrage d'une culture de raisin de table	La Pocatière	14 h	8 h 30 à 16 h 30	29 et 30 septembre	170 \$	ITA : 418 856-1110 poste 1252
Greffage des tomates NOUVEAU!	Saint-Romuald	6 h	9 h à 16 h	8 novembre	125 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
Introduction à la production en serre NOUVEAU!	Lévis	12 h	9 h à 16 h	4 et 11 décembre	120 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360
Produire soi-même ses semences maraichères	Saint-Romuald	7 h	8 h 30 à 16 h 30	27 novembre	70 \$	CLL : 418 835-1421 poste 3360

TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT	INSCRIPTION
Friandises et dérivés à l'érable	Thetford Mines	14 h	8 h 30 à 16 h 30	3 et 4 novembre	100 \$	SAE : 418 338-7808 poste 3116
L'étiquetage nutritionnel et le calcul de la valeur nutritive de produits agroalimentaires NOUVEAU!	En ligne	12 h	9 h à 12 h	4, 11, 18 et 25 octobre	110 \$	CBA : 1 800 893-5111 poste 2222
Transformation des produits de l'érable	Thetford Mines	14 h	8 h 30 à 16 h 30	13 et 14 octobre	100 \$	SAE : 418 338-7808 poste 3116
	Saint-Anselme	14 h	9 h à 17 h	20 et 21 octobre	100 \$	CFA : 418 885-4517 poste 1654
	Saint-Georges	14 h	8 h 30 à 16 h 30	27 et 28 octobre	100 \$	CSBE : 418 228-5541 poste 2620

*25 \$ pour les personnes inscrites au Fichier des producteurs de bois de la Beauce dont le coût d'inscription est complété par le fonds forestier de la Beauce, 65 \$ pour les autres.

**Selon admissibilité, possibilité de crédit de cotisation de 50 \$ à l'UPA par inscription.

L'organisation des formations en Chaudière-Appalaches se fait en partenariat avec les commissions scolaires de la Beauce-Etchemin (CSBE) et des Appalaches par le biais de son Centre de formation professionnelle Le Tremplin (SAE), les cégeps de Lévis-Lauzon (CLL) et Beauce-Appalaches (CBA), l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB), le Centre de formation agricole de Saint-Anselme (CFA) et l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière (ITA).

Détails et liste complète des formations au
www.uplus.upa.qc.ca/chaudiere-appalaches

Les formations proposées par le Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches sont offertes grâce à la participation financière de la Direction régionale de Services Québec de la Chaudière-Appalaches.

Québec

Quels sont les facteurs de succès des entreprises en agrotourisme?

Mario LAPOINTE
B. Sc. App.

DESS Développement économique
Conseiller en commercialisation et agrotourisme



Que vous possédiez une entreprise agrotouristique ou que vous soyez intéressés à intégrer l'agrotourisme dans vos activités, bonne nouvelle! Nous en connaissons plus maintenant sur les bonnes pratiques des entreprises agrotouristiques qui se démarquent.

Ceci grâce à une étude réalisée en 2017 et présentée en avril dernier au deuxième Grand

rendez-vous en agrotourisme et tourisme gourmand.

Au départ, il est intéressant de constater que 80 % des entreprises ayant participé à cette étude ont connu en moyenne **une croissance de 20 %** ou plus au cours des trois dernières années. De façon générale, on peut affirmer que ces entreprises disposent de pratiques d'affaires performantes leur permettant de se démarquer.

Voici quelques-unes des bonnes pratiques les plus intéressantes qui ont été identifiées et regroupées sous les quatre axes suivants : organisation, client, marché et produit/vente.

AXE : ORGANISATION

Parmi les entreprises sondées, 70 % avaient réalisé une planification qui pouvait prendre différentes formes : plan d'affaires, plan stratégique ou plan d'action.

De plus, tous les répondants avaient réalisé, au cours de l'année dernière, au moins une activité d'amélioration de leurs compétences (formation, soutien-conseil, mentorat) et se disaient intéressés par des activités de perfectionnement, principalement en lien avec l'expérience client, le profil et les attentes de la clientèle et l'optimisation de leur boutique.

Aussi, plus de la moitié des entreprises sondées (53 %) propose de la formation continue ou du perfectionnement à leurs employés.

AXE : CLIENT

La notion d'expérience client semble bien présente et importante pour les entreprises. En effet, la grande majorité des répondants (87 %) a amélioré l'expérience client au cours des trois dernières années et encore un plus grand nombre

d'entre eux (97 %) prévoit l'améliorer au cours des trois prochaines années.

AXE : MARCHÉ

L'importance de créer des maillages d'affaires. En effet, 80 % des entreprises offrent des forfaits ou des activités en partenariat avec d'autres entreprises et 67 % proposent des dégustations de leurs produits en accord avec d'autres produits de la région.

Se faire connaître par des activités de promotion. Les entreprises dépensent en moyenne 3 % de leur chiffre d'affaires en divers outils promotionnels, dont les médias sociaux, l'affichage touristique, les dépliants et l'adhésion à des routes et circuits. De plus, près des deux tiers font des activités promotionnelles en dehors de leur région.

Les entreprises qui ont innové ou mis en place de bonnes pratiques se distinguent notamment par des **actions marketing** soit :

- Une plus grande présence Web (site Web et réseaux sociaux);
- La refonte ou le déploiement de l'image de marque.

AXE : PRODUIT/VENTE

Les entreprises qui ont innové ou mis en place de bonnes pratiques se distinguent particulièrement :

- Au niveau des **produits** par :
 - La diversification par l'ajout de nouveaux types de produits;
 - L'élargissement de la gamme de produits;
 - L'amélioration des produits actuels.

Unibéton
Ciment Québec

Béton Miroc
Ciment Québec

Béton St-Marc
Ciment Québec

Commande de béton prêt à l'emploi
1 800 561-6476 • 418 889-5111

Agrimix^{MC} produit spécialisé pour les agriculteurs

Contactez-nous pour vos projets de construction ou rénovation!

VOS DÉFIS, NOTRE POLYVALENCE!
cimentquebec.com

- St-Marc-des-Carières
- St-Augustin
- Beauport
- St-Raphaël
- St-Jean-Port-Joli
- Témiscouata-sur-le-Lac

Qualibéton

ACCÈS DISTRIBUTION PRODUITS INC.
463, Rue Moore, Saint-Narcisse-de-Beaurivage

418-907-5660
simon@adp.quebec / www.adp.quebec

Pour vos projets d'éclairage **DEL**

Nettoyage et désinfection **CONSTANT AMÉRIQUE**

SCF CHAUDIÈRE APPALACHES INC.

Société de comptables professionnels agréés

- Planification fiscale
- Déclarations de revenus
- Transferts de ferme et de boisé
- Comptabilité
- Agri-stabilité
- Et plus encore !

Une équipe de 27 comptables, dont 4 fiscalistes

Partout en Chaudière-Appalaches

Édifice de l'UPA
2550, 127^e Rue
Saint-Georges QC G5Y 5L1

Téléphone : **418 228-5588**
Télécopieur : **418 228-3943**

Sans frais : **1 888 938-3872**

CÉGEP BEAUCE-APPALACHES

« Le programme en Gestion d'entreprises agricoles, m'a ouvert la porte de la réussite professionnelle. »
Christopher Vachon, diplômé

DÉBUT EN JANVIER

Gestion d'entreprises agricoles

Inscrivez-vous à l'attestation d'études collégiales maintenant!

Début : 7 Janvier 2019 (2 sessions/année)
Durée : 750 heures (4 soirs/semaine)
Formation en ligne sur Internet

Grâce à l'AEC, vous avez la possibilité de **bonifier votre prime à l'établissement** jusqu'à 20 000 \$. De plus, vous êtes admissible au **rabais d'assurance** à l'ASRA (jusqu'à 50 000 \$ / année).

Aussi offerte en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Transformez votre expérience en diplôme. **Informez-vous!**

418 228.8896 ou 1 800 893.5111, p. 2222
aec@cegepba.qc.ca | cegepba.qc.ca/aec



(Photo : Éric Labonté, MAPAQ)

- Au niveau des **ventes** par :
 - L'ajout ou la modification de la boutique sur place;
 - L'ajout ou la modification des points de vente;
 - L'ajout ou l'amélioration d'un site transactionnel.
- Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'étude complète, disponible gratuitement sur le site Web du CRAAQ.

Référence :
 CHAPUT, Odette, Hélène GRONDINES et Patricia TURMEL. Agrotourisme et tourisme gourmand : Ratios technico-économiques - Connaissances sur les bonnes pratiques d'affaires, [En ligne]. [https://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/agrotourisme-et-tourisme-gourmand-ratios-technico-economiques-connaissances-sur-les-bonnes-pratiques-d_affaires/p/PATRO103-PDF]



**DRAINAGE
EXCAVATION
SIMON FAUCHER**

- Drainage de terres agricoles avec godet ou taube guidée par GPS
- Excavation de bâtiment
- Vente de drains agricoles
- Et tous travaux agricoles connexes



Nous sommes là pour vous servir!

drainagesf@gmail.com 418-957-9497 

BESOIN D'UN REVÊTEMENT DURABLE ET RÉSISTANT ?

CHOISISSEZ NOS REVÊTEMENTS D'ACIER DE QUALITÉ INDUSTRIELLE



- ▶ Fabriqués sur mesure en 48 heures ouvrables
- ▶ Durables et rigides
- ▶ Très faciles à installer
- ▶ Plusieurs profilés et couleurs disponibles
- ▶ **Achetez directement du manufacturier et économisez!**



MÉTAL SARTIGAN
BÂTIMENTS D'ACIER OPTIMISÉS

▶ METALSARTIGAN.COM

1000, 40^e Rue Ouest, Saint-Georges (Qc) G5V 6V2 | 1 888 865-2284



* Voir les détails auprès de votre conseiller technique.

0% / 60 MOIS

DISPONIBLE SUR MACHINES NEUVES OU USAGÉES

DETAILS EN MAGASIN



LA FORCE D'UNE FAMILLE

UPTON SHEFFORD MARIEVILLE VICTORIAVILLE
 LA DURANTAYE STE-MARTINE ST-CLET HUNTINGDON

1-855-PHANEUF WWW.ADRIENPHANEUF.COM

Tous droits réservés. Case IH est une marque déposée utilisée sous licence ou appartenant à CNH Industrial N.V., ses succursales ou ses filiales aux États-Unis et dans de nombreux autres



VENTE ESTIVALE



2005 KVERNELAND
faucheuse-conditionneuse usagée,
modèle 4032



2012 KUBOTA, tracteur cabine,
modèle M135XDTC



2015 KUBOTA, tracteur charg. gratte
rév., GDC24-84, pneus Nikian SPÉCIAL,
modèle L5460HSTCC, 150 h.



2017 KUBOTA Tracteur, pneus ag.
radials, 4 sort.h, charg. M56SS 84», 3fcts,
valve élec., modèle M126GXDTCC



2011 MASSEY FERGUSON, tracteur
pas de cabine, chargeur, 2 S.H., très bonne
condition, modèle 5455



2004 NEW HOLLAND, tracteur cab.,
charg., gratte, souffl. Pron. P720-74, 2 S.H.,
SPÉCIAL, modèle TC45D



2016 KUBOTA, tracteur, 4RM, chargeur
hydrostatique, pneus agricoles, 1 sortie
d'huile, modèle B2320HSD,



1989 Case IH 585XL,
8000hr, 52 CV, 1989, cabine,
bonne condition, modèle 585XL



2010 CASE IH Faucheuse-conditionneuse
conditionneur à doigts, excellente condition,
modèle DC132



2012 KUBOTA Excavatrice, traction
acier, 2 buckets, ponce, Quick attach
hydraulique, modèle KX057



2013 KUBOTA, tracteur charg, gratte
GDC24-84, souf.P720-84TRC, 3 s.h.,SPÉCIAL,
modèle L6060HSTC



2015 KUBOTA, Excavatrice tractions
caoutchouc, 1 bucket 24 pouces, excellente
cond, modèle KX040-4HG



2015 KUBOTA, tracteur diesel,
chargeur, 1 sortie d'huile, excellente
condition, modèle L2501



1997 KUBOTA, tracteur chargeur, 3
sorties d'huile, très bonne condition, modèle
M7580



2007 KUHN Faucheuse-conditionneuse
à marteaux, modèle FC352G



2004 JOHN DEERE, tracteur cabine,
chargeur JD540, transm.12X12, 3 sorties
d'h.,exc.cond., modèle 5520



2015 KUBOTA, tracteur cab.,charg.,souf.
L2674.,pneus turf, 2 s.d'h.,SPÉCIAL, modèle
L3560HSTCC



2012 KUBOTA, Tracteur toit, chargeur,
pneus ind.,1 sortie huile, exc.cond., modèle
L3800DT



2001 CASE IH, Tracteur cabine,
MFD, modèle CX90



2016 KUBOTA Tracteur, rops,
3 sorties h.,pneus radials, comme neuf,
modèle M7060HD12



1989 NEW HOLLAND
Fourragère 900,
RPM 1000,
détecteur métal,
nez à foin
6 pieds, très
bonne cond.



2000 KUBOTA, tracteur chargeur,
pneus ind., 2 sorties d'h., photo peut différer,
modèle L35



2017 JOLEX, excavatrice 3 points,
pour tracteur jusqu'à 100 forces, modèle
DL1400



2017 MASSEY FERGUSON 1742,
Tracteur hydrostatique, pneus ag., chargeur,
2 sorties huile, comme neuf



2008 KUHN, herse rotative 3 pieds,
rouleau Parker, dents neuves, parfaite
condition, modèle HR4003D

20 - VISION AGRICOLE SEPTEMBRE 2018 - www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches

**FINANCEMENT
DISPONIBLE**

GARAGE
Oscar **Brochu**
En agriculture avec vous depuis 1958

722, 8^e Rue Est, La Guadeloupe
418 459-6405
420, 159^e Rue, St-Georges
418 226-5635

www.garage-brochu.com

